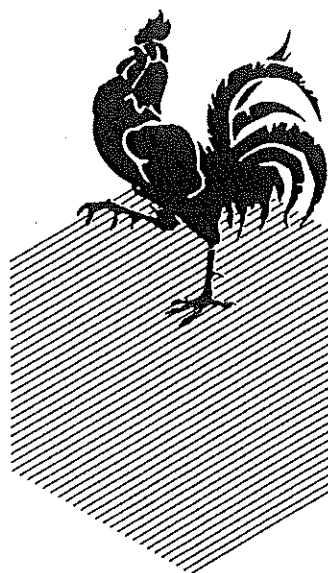




Wallonie-[®] FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Belgique - België P.P.
LIEGE X 9/2690
Autorisation de fermeture
9/149

Bureau de dépôt : Liège X
Bimestriel -
Mars / avril, 2002 / n° 41
2 €

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDÉ EN 1994

Sommaire

- Errance de la pensée...
/ J. Rogissart, pp. 2-3
- Lettre ouverte à E. Di Rupo
/ J.-P. Cavenaille, p. 4
- Sur l'idée de nation / R. Swennen, p. 5
- Unionisme / A. Patris, pp. 6-7
- Le Mouvement wallon en 2002
/ Y. de Wasseige, pp. 7-8
- Au docteur Cobourg / P.-R. Mélon, p. 8
- Belgique, Europe...
/ M. De Middelée, pp. 9-11
- Ô Belges / M. Suttor, p. 11
- Gœgnies-Gœgnies / P. Ruelle, pp. 12-13
- La Francophonie universitaire
/ P. Bertrand, p. 14-15
- Flamands - Wallons (suite et fin)
/ E. Smets, pp. 15-16
- Nous avons entendu, pp. 17-18
- Mur du silence / M. Philippe, pp. 18-19
- Regards impressionnistes
/ P. Heuschen, p. 20
- N'inventons pas ... / P. Mélot, p. 21
- Les arts en Belgique / Aldegonde, p. 22
- On nous écrit, pp. 23-24
- Epinglé dans la presse / J. Liénard,
M. De Middelée, B. Coume, pp. 25-27

N° dépôt: 0088398



ERRANCE DE LA PENSÉE, PATAUGEAGE DE L'ACTION

Jacques ROGISSART

Tandis que déferle l'insécurité, que la justice baisse les bras, que s'accumulent les erreurs de prévision, que se délitent les services publics et que l'administration se privatise dans les baronnies concédées à des « top managers », belgicains et maas-trichtiens, unis comme des frères siamois, sinon fusionnés, déroulent au sommet de l'Etat une histoire que Courteline n'inventerait pas. Malheureusement, c'est la Wallonie qu'elle broie.

Tenez, savez-vous pourquoi le lancement de l'euro est un triomphe ? Parce que les gens, affrontés à la gêne rapidement croissante d'utiliser le franc pendant les deux mois de la double circulation légale, ont préféré changer d'encaisse. Une conversion massive des dépôts bancaires et des portefeuilles avant le 1er janvier eût été assurément une marque plus nette d'enthousiasme, mais elle n'a pas eu lieu. Et savez-vous pourquoi vous n'entendez plus parler des gains de parité avec le dollar et la livre sterling ? Pardi, parce qu'ils se sont évaporés une fois satisfaits les besoins les plus urgents de nouvelle monnaie. Maintenant, savez-vous ce qu'on ne vous dit pas ? C'est que les couacs du début et les hausses de prix niées par M. Reynders, qui ne fait probablement pas les courses, ne sont peut-être rien à côté des embardées à venir, avec un yoyo compulsif entre l'euro trop haut et l'euro trop bas et une Banque centrale servante à demeure de l'austérité. Heureusement que les grands Etats, dégrisés par le mécontentement des peuples, commencent à tirer sur la chaîne du pacte de stabilité monétaire inventé par ce grand vertueux de chancelier Kohl et déjà ébréché, soyons juste, par de multiples artifices de débudgétisation. L'abolir serait le premier grand coup de pioche dans un système qui mène tout droit à la dislocation de l'unité française, faute de consistance dans la souveraineté, qui est létale pour le développement wallon auquel le soutien public est indispensable, qui fraie le chemin à la régression sociale et pousse la production culturelle vers un mercantilisme désastreux de surcroît pour le rôle international de notre langue.

Conscient que ça grince et que ça cloche, M. Verhofstadt a eu le toupet de s'annoncer au forum dit (à tort, selon moi) anti-mondialisation. Ruse médiatique ? Probablement, quoique cousue de si

gros fil bleu et si vite éventée que le claquement de la porte au nez de l'impudent a résonné comme une nasarde dont a rougi (oh, légèrement !) tout l'establishment du royaume. Pensait-il y faire absoudre des péchés aussi véniels que par exemple ses coups de ciseaux dans la couverture sociale, les indemnités du *heer* Rombouts après sa déroute postière, les « golden parachutes » des « top managers » de départements ministériels transformés en souks de chasseurs de tête et de prébendiers politiques ?

Justement, parlons un peu du séisme administratif, baptisé Copernic sans égard pour ce chercheur de vérité contre la pensée unique de son temps. Non seulement il néo-libéralise les départements fédéraux, mais il flamandise à outrance les postes clés – comme c'est déjà fait dans la police fédérale et dans les entreprises publiques. *Le Soir* du 15 janvier a révélé que les sept administrateurs du conseil stratégique de l'ex-Fonction publique, renommée Personnel et Organisation, sont tous flamands. Inutile de gloser sur les conséquences communautaires de ces monopoles pour les autres ministères. Et qui s'en offusque parmi nos partis traditionnels ? Le PSC – jugez de sa crédibilité. Etonnez-vous après cela que la Flandre mêle un peu plus ses meubles à ceux de l'ambassade parisienne de la *België* : l'Etat belge, c'est elle.

C'est elle, grâce à l'aboulie de nos propres politiciens. Ils n'est sans doute plus temps pour eux de rééquilibrer les affaires du royaume, la volonté nationale thioise est désormais trop forte pour fléchir devant leurs prières et encore moins devant leurs ébauches de sommation. Leur faute est de ne pas admettre à haute voix la nocivité de l'Etat belge lui-même pour la Wallonie et Bruxelles et de ne pas préparer pour elles un avenir français. Rhétorique extrémiste ? Eh bien, prenons encore deux exemples d'actualité pour éclairer l'impasse où nous bloque le belgicisme.

Un juge flamand vient de reconnaître l'illégalité de priver les francophones de la périphérie bruxelloise de documents fiscaux en français. Malgré cela, le gouvernement nordiste menace d'envoyer un commissaire (oh que ce mot fleure bon l'Occupation !) pour donner une application forcée à la « circulaire Peeters » qui est une violation de la loi sur les

« facilités ». La mesure est suspendue pour ménager ce qui reste de stabilité à l'équipe Verhofstadt, mais la persécution continue et tout donne à craindre qu'elle arrivera à ses fins, au plus tard après les élections prochaines. Même les libéraux et les socialistes de la capitale donnent à nouveau des signes de capitulation mentale. Quant au FDF... Eh bien, il se risque à un scénario de dédouanement en approuvant avec un certain éclat un recours devant la Cour d'arbitrage des municipalités assiégées et de quelques particuliers contre les accords institutionnels de juin 2001. Mais, grondé par l'ultra-belgicain Daniel Ducarme, président de la fédération à dominante bleue, il s'abstient de faire donner ses parlementaires. Que voulez-vous ? M. Maingain est comme cela : il remue l'air avec ses ailes de chérubin ; il n'est pas le lancier des archanges. Il aime rappeler qu'il n'a pas voté les accords susdits. Non : il s'est abstenu et depuis lors, il gratifie le gouvernement de ses votes de confiance et de soutien. Cette conscience bien calfeutrée contre les grands vents prend pourtant plaisir à l'air des cimes. Il confiait au *Soir* du 15 décembre que l'Europe est son grand espoir. Il y a décidément un germe de corruption des caractères dans cette Europe à rebours des ambitions gaulliennes pour le continent. A preuve encore les ignobles pressions de MM. Ducarme et Michel, grands maastrichtiens devant l'Eternel, sur la commune de Boitsfort pour qu'elle s'afflige au plus vite d'un échevin flamand.

Véritable mal des ardents, tapi dans les entrailles des vassaux francophones du Système, la belgomanie leur arrache des contorsions qui stimulent le dégoût qu'ils inspirent à une Flandre inapaisable par leurs abaissements. Voici que, sous prétexte de défendre l'unité de la Sécurité sociale, ils prétendent lui interdire d'utiliser ses surplus budgétaires pour gratifier ses propres ressortissants de quelques transferts et allègements fiscaux. Et il y a des socialistes en tête de la protestation ! Ainsi, tout commence à faire farine au moulin du séparatisme, même le produit des coliques belgicaines. L'ennui, c'est que la séparation, certes salutaire dans tous les cas de figure, se paiera plus ou moins cher dans le partage des avoirs et des biens communs et que la Flandre procède à sa façon sans attendre les pourparlers finaux. C'est maintenant que la fine technicité de Guy Spitaels, celle qui fit de la mutation fédéraliste une opération profitable à la Wallonie, manque à celle-ci. Sans doute était-il juste de le châtier pour ses fautes (où il faudra tout de même retrouver un jour une parcelle de motivation française). Mais son expiation n'a-t-elle pas assez duré quand on voit remonter en faveur le minable Guy Coëme, rendre

ses marques au louche Mathot et enterrer Vanden Boeynants sous les fleurs et dans l'absolution générale ?

Tout mis en face de tout, il y a quelque chose de plus odieux que la servitude avouée envers le régime belgo-flamand : c'est l'affectation de résister à la Flandre pour maintenir un statu quo intenable – et que l'on sait tel. Le congrès du FDF, le 15 décembre dernier, a fait retentir quelques tirades de cette mauvaise pièce. Pourquoi faut-il une citoyenneté commune aux Bruxellois et aux Wallons, idée intéressante en soi mais qu'il faudra creuser ? Pour faciliter leur libération commune ? Nenni. M. Didier Van Eyll vous explique que c'est « pour répondre à toute volonté confédéraliste ou sécessionniste de la Flandre ». Si la *België* dure encore quelques années, il sera ministre d'Etat. Et Mme Antoinette Spaak, à qui le régime doit la moisissure de son parti, renchérrissait d'anathème contre le confédéralisme deux jours plus tard, dans les colonnes du *Soir* : « Pour les francophones, il faut tenir bon ; dites : il faut tenir bon. » Comme son papa sans doute qu'elle érige au rang de prophète dans la lutte contre l'Allemagne nazie en oubliant la période 1936-1940. M. André Lagasse, son ancien compère, n'a pas de ces amnésies séniles. Toujours à la disposition des événements, comme Talleyrand, il vient de rejoindre le RWF, avec un choix judicieux du silence sur le passé.

Ma foi, il faut admettre philosophiquement que toute révolution, fût-elle pacifique, charrie des eaux mêlées. Nécessaires à sa genèse, les consciences ne suffisent pas à gonfler son cours en crue pour emporter ses ennemis. Mais quand triomphe une juste cause, quel n'est pas le péril d'en oublier les principes !

BREVE

Les soldes et le communautaire

Il nous est revenu que les soldes n'ont pu démarquer sur le territoire de la Belgique/*België* que le 19 janvier 2002. Les Wallons voulaient en avancer la date, mais voilà, mère Flandre n'a pas voulu ! Et comme son poids est très lourd lorsque des décisions doivent être prises au niveau fédéral, elle l'a emporté. La belgitude est vraiment de plus en plus pénible à supporter.

LETTRE OUVERTE A M. ELIO DI RUPO

Mon cher Elio,

Tu sais que je ne fais pas de politique, même si je partage beaucoup de tes idées concernant le progrès et la liberté.

Je ne suis donc pas inscrit au PS, ce qui, dans le contexte wallon actuel, constitue – comme on dit chez les juristes – un obstacle dirimant à tout crédit et à toute écoute...

Liras-tu un jour « Le choix de la France » de Paul-Henry Gendebien, qui vient de sortir ? Je l'espère car ce serait dommage de te priver de cette source d'informations et de ce credo que je partage avec quelques-uns de tes amis, qui apparaissent aujourd'hui de plus en plus nombreux.

Peut-être, après cette lecture, te rendras-tu compte que ta belgitude effrénée et sans cesse répétée est un leurre pour tes électeurs et pour les citoyens dont tu dis défendre les intérêts.

Tu es de culture latine par tes origines et ton vécu, et tu dois bien être républicain quelque part au fond de ton cœur. Pourtant, avec tes amis socialistes francophones, tu t'accroches à cette Belgique royale et en voie de germanisation, occultant toute ouverture vers la France, l'éternelle ennemie de la droite catholique et de tes partenaires flamands.

Dois-je en déduire que les politiciens wallons préfèrent avaler toutes les couleuvres du « Nord » dans le seul but de conserver leurs multiples mandats et par peur de se retrouver sous-préfets aux champs dans un obscur département français ?

Mon cher Elio,

Mon grand-père maternel était flamand de Bruges (Brugge) et général de l'armée belge.

Son épouse, ma grand-mère, lisait « La Nation Belge ».

Mon père mourut dans un train nazi à Mauthausen (Autriche) en mai 1945. Ses parents – mes grands-parents – firent graver sur le mémorial qui lui est consacré au Palais de Justice de Mons, ces mots : « Mort pour son pays ».

Moi, je crois qu'il est mort pour la liberté et pour la démocratie. Pas pour son pays.

C'était d'autres gens.

C'était une autre époque.

Aujourd'hui, « belge » ne veut plus rien dire, sauf pour certains politiciens wallons...

Ne mésestime pas ce sentiment pro-français, encore imperceptible peut-être, mais qui ne cesse de monter chez nous. Tu serais étonné si je te citais les noms d'amis qui partagent les idées du « Choix de la France ».

Crois-tu que Valenciennes – c'est à côté, c'est chez nous – serait sortie de ses cendres, fort comparables aux nôtres, si le Hainaut français s'était trouvé dans notre cadre étriqué dominé par les Flamands, au lieu de faire partie d'une grande nation ?

Me permets-tu, pour terminer, de te suggérer de lire « Un certain amour de la France » écrit par Pierre Ruelle, un homme exemplaire que tu as dû connaître, même s'il ne faisait pas partie de ta nomenclatura belgo-belge.

Je te remercie de ton attention et te prie de croire, mon cher Elio, à mes sentiments les meilleurs.

Mons, le 14 janvier 2002

*Jean-Claude CAVENAILE
AVOCAT*

SUR L'IDÉE DE NATION

René SWENNEN, Président du R.F. (1)

Dans les premiers temps du mouvement rattachiste, l'accent était mis principalement sur la langue et sur l'histoire. De la langue, il y a peu à dire. Le français est non seulement commun à la France et à la Wallonie, mais de surcroît il constitue le principal lien qui assemble entre elles les différentes composantes de la Région wallonne et qui la différencie de la partie flamande du Royaume de Belgique. Sur l'histoire, on pourrait longuement dissenter, selon que l'on adopte comme point de départ Charlemagne, le duché de Bourgogne, Louis XIV ou la Révolution française. Dans l'argumentaire le plus courant, la période révolutionnaire et impériale servait à démontrer l'appartenance française de la Wallonie. La langue ici n'était plus seule en cause. Une identique conception de la République et du rapport entre les citoyens était mise en avant. Quelques-uns voyaient dans la Principauté de Liège, avec ses rébellions, ses chartes, ses libertés et sa politique étrangère favorable à la France, les prémices de cette réunion. La Belgique en 1830 n'a rien fait d'autre que reprendre les institutions françaises avec un Roi des Belges, comme il y avait un Roi des Français, une constitution, le Code civil, des provinces qui faisaient figure de départements, une organisation unitaire inspirée du jacobinisme, et surtout une langue unique : le français.

Cette référence à la langue et à l'histoire n'est pas obsolète. Elle conserve sa pertinence et son actualité. Depuis quelques années cependant, elle tend à faire place à un argumentaire social et économique. Une évolution identique se retrouve en Flandre. Les « conflits linguistiques » ont de longue date fait place dans la querelle perpétuelle que mène le Mouvement flamand, aux revendications économiques, sociales et fiscales. Il ne se passe guère de semaine que de nouvelles revendications ne soient avancées, malgré les accords successifs qui prétendent chacun instaurer une paix définitive. Cette modification des points de vue s'étend à la mouvance rattachiste. Celle-ci à son tour met en avant l'économie et cherche à démontrer, d'une part, que l'Etat belge constitue pour la Région wallonne un handicap qui l'empêche d'atteindre son plein épanouissement et, d'autre part, que la réunion à la France serait de nature à la libérer complètement. Tout en adhérant à cette analyse, je voudrais toutefois souligner qu'elle est inséparable de l'idée de nation.

La nation ne repose pas seulement sur certains facteurs objectifs d'ordres culturel et historique. Elle relève d'une conception commune de la vie publique pour tous ceux, quelles que soient leurs origines, qui prétendent à la citoyenneté. Elle s'étend enfin à l'économie. On le voit bien en considérant la Flandre. Celle-ci trouve dans son nationalisme le support de son développement économique. Tel est *a contrario* le point faible de la Wallonie. La po-

pulation, pour des raisons historiques, se méfie de l'idée de nation. Au mieux, elle y voit une manifestation ponctuelle d'émotivité. Elle ne la conçoit pas comme une énergie. Il en résulte un manque de lucidité, une dispersion des efforts, une action qui se veut pragmatique mais qui est seulement empirique, dont l'effet principal est d'empêcher cette reconquête économique indispensable au bien-être des populations.

Ce passage de la culture à l'économie dans le combat rattachiste s'accompagne d'un glissement du mouvement vers le parti. Les militants ressentent de plus en plus la nécessité de dépasser les idées afin de les mettre en application sur le terrain politique. Sans doute, la démission des grands partis y est-elle pour beaucoup. Hier encore, on pouvait espérer trouver chez certains socialistes et certains libéraux, ainsi que dans le mouvement syndical, les agents actifs d'une évolution vers le rattachement. La politique à courte vue a tout submergé. Jamais l'on n'a été aussi content de soi à un moment où tout s'écroule. Le passage du combat d'idées à l'action politique doit toutefois s'articuler sur une idée conquérante, dont l'actualité est d'autant plus grande qu'elle renaît en France à l'occasion des élections présidentielles. Quel que soit le résultat de celles-ci, il en subsistera des traces. Une mouvance politique est en train de naître. Elle modifie le paysage politique français. Oserais-je dire que, d'une certaine manière, la Wallonie peut être utile à la France. La nation française n'est pas achevée. Il lui reste des membres à rassembler. Sa spécificité ne se confond pas avec la nostalgie. Nous avons devant nous un immense chantier qui ne se réduit pas à la défense de l'exception culturelle. L'économie désormais en est un des principaux éléments.

(1) Exposé fait le 28 janvier dernier à Charleroi lors d'une réunion du RWF.

BREVE

Vu et entendu...

Le dimanche 6 janvier au JT de France 3, le journaliste commente les résultats du football européen, dont la victoire du Real Madrid sur La Corogne. A la fin de la rencontre, un but splendide marqué par le Français Zidane soulève l'enthousiasme des dizaines de milliers de supporters madrilènes qui, comme un seul homme, se lèvent et entonnent – en français, s. v. p. ! – la Marseillaise. *Muchas gracias, amigos !*

UNIONISME

André PATRIS

Lentement, la vérité fait surface.

Récemment, au cours d'un débat télévisé auquel participaient des notables du Nord et du Sud de l'Etat belge, des tabous sont tombés : ceux qui ont maintenu et maintiennent encore la fiction d'une nation commune. Les moues répétées d'un Herman De Croo, président de la Chambre fédérale, n'ont rien pu contre un constat admis par tous les intervenants.

Le fédéralisme est mort dans les têtes pensantes et le confédéralisme ne vaut guère mieux. Impasse donc. Dans une prochaine étape, se posera la question du bien-fondé, à l'heure actuelle, d'un Etat établi sur les convenances de grandes puissances au mépris du principe des nationalités. Les Flamands en ont souffert les premiers, les francophones ensuite.

La classe politique n'ose toujours pas se demander si les problèmes qui s'accumulent ne seraient pas mieux résolus en dehors du cadre vermoulu qui nous est imposé. Les Flamands, supérieurs en nombre et forts de leurs atouts géographiques, seront et sont actuellement tentés de profiter de leurs avantages du moment. Les autres se laisseront-ils faire ? On pourrait comprendre à la rigueur les hésitations de certains Bruxellois obnubilés par le prétendu prestige d'une capitale détenant la carte maîtresse de siège de l'Exécutif de l'Union européenne. Et les Wallons, dans toute cette affaire ?

* * *

Apparemment prostrés alors que, pour la première fois depuis des siècles, se présente la possibilité de prendre en main leur destin dans un continent délivré de ses peurs. Il est surprenant que, dans beaucoup de milieux à la pointe du combat pour l'émancipation de la Wallonie, on ait négligé jusqu'à présent les données de la géopolitique affranchies des contraintes issues des rivalités et affrontements du passé.

Il est vrai que la famille wallonne, séculairement divisée, a été mise à toutes les sauces par ses maîtres successifs et qu'il ne lui a guère été donné d'exprimer ses préférences jusqu'à ce qu'advînt la « divine surprise » de 1830. Elle marqua les esprits atteints désormais par un désenchantement qui ne va pas chez tous jusqu'à une remise en cause de l'Etat. On a toutefois dépassé le stade des querelles de famille et il va falloir dégager des perspectives, hier illusoires, à présent parfaitement concevables.

Reste à savoir si les courants wallons qui ont, il y a une quarantaine d'années, pesé sur le comportement des formations politiques, ont gardé assez de ressources et d'énergie pour leur indiquer les voies leur permettant de sortir de l'impasse belge.

Dans le *Point de Vue* qui suit, notre ami Yves de Wasseige invite les militants wallons à se parler et à mettre en commun leurs visions de l'avenir. On se ralliera volontiers

à sa suggestion à une condition fondamentale : que soit levée l'incertitude sur la nationalité des Wallons !

Malsaine incertitude savamment entretenue dans les parages du pouvoir, soit que la question ait paru choquante ou déplacée à certains, soit qu'elle ait semblé prématurée à d'autres. Les courants wallons, inspirateurs d'un fédéralisme qui rejoindra sous peu les oubliettes de l'Histoire, failliraient à la mission qu'ils se sont assignée, s'il ne s'unissaient pas pour traiter de la question devenue préjudicielle, celle de notre nationalité.

Wallonie-France a tranché pour sa part. En juin 1999, elle publiait un essai de géopolitique wallonne, préfacé par le Ministre d'Etat Jean Defraigne et rédigé par le soussigné : *Wallonie et France, une nation - Une ou deux Républiques ?* La perche était ainsi tendue à tous ceux qui voulaient s'extraire du guépier belge. La pression croissante des événements est propice à l'ouverture d'un débat. Qu'il ait lieu ou non, la position de notre revue est sans ambiguïté : le choix d'une nationalité - au sens de l'appartenance ancestrale à une nation - s'impose. Elle est et ne peut être que française. Elle implique l'adhésion à la République, mais elle ne proscriit nullement une négociation sur les modes de cette adhésion. C'est en toute liberté qu'une Wallonie affranchie de ses liens ira à la France d'autant plus facilement que cette dernière est engagée dans un processus de décentralisation.

* * *

A une opinion publique désarmée par l'absence d'un projet de société et la médiocrité du Parlement wallon, les forces vives du Sud auront à faire comprendre à ce Parlement qu'il doit disposer des compétences identiques à celles de son homologue flamand. Le muselage des Wallons, sous prétexte de solidarité des francophones, fonctionne à merveille. A-t-on jamais entendu une voix s'élever au Parlement communautaire pour défendre des intérêts spécifiquement wallons, qu'il s'agisse d'Histoire, d'aménagement du territoire en liaison avec la France ou de promotion de langue et de culture ? Aux trois niveaux de pouvoir dont nous avons été encombrés par les Machiavel du régime, notre Wallonie brille par son impuissance.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre démarche. Lâcher Bruxelles serait une folie que la France ne nous pardonnerait pas. L'émergence de la Wallonie au plan politique, loin d'être une trahison des francophones bruxellois, est au contraire la clé de leur salut. L'élimination du cancer linguistique passe par la disparition de l'Etat belge et l'instauration d'un nouvel ordre qui désarmera les inquiétudes des autochtones des deux bords. Seule une Wallonie se profilant au plan international à l'instar de la Flandre peut déclencher l'évolution souhaitable.

Regrettons une fois de plus que la géopolitique ne soit pas à l'honneur dans nos universités: Les historiens dans leur ensemble manquent d'audace et veillent à ne pas franchir la ligne rouge tracée par le régime. Les hommes politiques, assemblés dans leur bastide namuroise se satisfont de la gestion des affaires interprovinciales. Sans vision d'avenir, sans panache, attentifs à ne pas faire de vagues. Le Parlement wallon distille l'ennui.

* * *

Les mouvements wallons, ou ce qui en subsiste, sont-ils en mesure d'ébranler la classe politique comme ce fut le cas dans les années '60 et '70 ? On forme le vœu qu'il en

soit ainsi, à supposer qu'ils s'accordent sur une rupture avec le système et, au minimum, à une franche ouverture sur la France.

Si ne se dessinait pas une évolution dans ce sens à la veille de prochaines échéances électorales, notre publication, soutenue par des personnalités de tout bord, n'aurait d'autre ressource que d'appuyer l'unique formation, le RWF/RBF, qui a opté pour une jonction devenue plausible depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

POINT DE VUE

LE MOUVEMENT WALLON EN 2002

Yves de WASSEIGE

Une espérance : le fédéralisme

Les mouvements wallons exprimant les revendications politiques, économiques, culturelles et sociales pour la Wallonie ont toujours été divers dans leurs projets politiques pour la Wallonie. En 1945 : séparation administrative, rattachement à la France, autonomie, fédéralisme étaient les principaux courants. Ils avaient tous une base commune : sortir du cadre unitaire belge en raison de son oppression.

Au Congrès wallon de 1945, on ne pouvait plus se contenter de souhaits, il fallait une revendication claire qui puisse être commune à tous ; ce fut le fédéralisme.

La grève de 1950 et surtout celle de 1960, préparée par l'action syndicale d'André Renard et de la FGTB, ont donné une adhésion populaire à cette revendication. Les partis wallons qui ont suivi ont pesé sur le politique.

Il a fallu attendre 1970 pour la reconnaissance des Régions dans la Constitution et encore dix ans pour obtenir, enfin, le début d'un Parlement wallon, d'un Gouvernement wallon et le début de compétences propres. Ensuite, le fédéralisme s'est approfondi en 1988, en 1993 et encore récemment en 2001.

Un étouffement : le fédéralisme à la Belge

Le fédéralisme, tel qu'il a été réalisé et tel qu'il est pratiqué, n'a pas répondu aux espérances que les Wallons y avaient mises ; en ce sens il est un échec même si, incontestablement, la Wallonie dispose aujourd'hui de son Parlement légitime et démocratique.

Plusieurs raisons majeures peuvent expliquer ce sentiment d'échec :

- l'existence de la Communauté française, même rebaptisée Communauté Wallonie-Bruxelles ;
- l'existence d'une dette publique considérable de l'Etat fédéral ;

- le caractère unitaire belge de ce qu'on appelle les relations sociales : législation du travail, sécurité sociale, négociations sociales, organisations sociales : syndicats et organisations patronales ;

- une reprise en main par le pouvoir fédéral, en tout cas une interférence, soit directe, soit indirecte dans les compétences régionales.

Le projet d'avenir pour la Wallonie se résume à gérer au mieux le fédéralisme, à s'accommoder de toutes les carences de la Communauté Wallonie-Bruxelles et à défendre perpétuellement ses intérêts au niveau du Gouvernement fédéral face au poids flamand qui le domine.

Un monde qui a profondément changé

Le fédéralisme a été conçu et réalisé dans le cadre de 1945, celui de l'unicité et de l'hégémonie des Etats-nations.

Aujourd'hui, les choses sont bien différentes :

- l'Union européenne est une réalité, monétaire et institutionnelle, elle constitue un projet toujours en voie de réalisation ;

- l'économie est devenue globalisée au plan mondial, le capitalisme est devenu financier ; la contestation des institutions mondiales et de l'hégémonie des USA est profonde, la nécessité de régulation des mécanismes économiques et financiers est évidente ;

- les Etats-nations ne sont plus des entités économiques totalisantes, leurs pouvoirs ont glissé vers des niveaux supranationaux ou régionaux, la notion administrative de nationalité est découpée de la notion politique de citoyen.

La Wallonie comme telle est absente de ces grandes évolutions ; elle s'en remet aux autres, en particulier à l'Etat belge et bientôt, peut-être à BENELUX. Le fédéralisme dans le cadre belge est dépassé. Des peuples moins nom-

breux que les Wallons se font entendre au niveau européen, international et mondial. La Wallonie est absente.

Un projet pour la Wallonie

Une nouvelle voie d'avenir doit être ouverte.

Comme en 1945, les divers mouvements et courants wallons ont à se parler et mettre en commun leurs visions de l'avenir. Comme ce fut fait en 1945, dans les conditions de l'époque, il doit être aujourd'hui possible de faire

choix d'un projet pour la Wallonie dans les conditions politiques, institutionnelles, économiques, sociales et culturelles d'aujourd'hui et de demain.

Comme l'a été le fédéralisme en 1945, chaque courant ou mouvement doit pouvoir y voir une étape commune dans la réalisation de ses propres aspirations. Un tel projet redonnera un sens où le dynamisme de la Wallonie pourra s'exprimer.

VU ET ENTENDU

AU DOCTEUR COBOURG, L'HUMANITE RECONNAISSANTE

Par les soins de l'université flamande de Louvain-la-Neuve, la Belgique compte désormais un docteur de plus, le docteur Cobourg. Le 4 février dernier, pendant la cérémonie d'investiture, quelques opposants faufilés purent crier en flamand, du fond de la salle, le fond de leur pensée : « Que la Belgique crève ! ». Le jeune docteur tressaillit un instant puis se rasséréna en puisant quelque ressource dans la proximité maternelle de la juge Carla del Ponte qui en a vu d'autres.

Pendant ce temps, dehors, quelques centaines d'élus et de militants du *Vlaams Blok* promenaient dans l'hilarité une représentation vivante du docteur Cobourg : un âne arborant placidement les incontestables insignes de sa nomination au grade de

docteur. Les joyeux trublions distribuaient aux passants des diplômes de toutes sortes attestant leur accession au grade de docteur ès fantaisies.



Nous ne lisons sans doute pas assez les journaux pour avoir remarqué les souterraines et décisives influences par lesquelles le jeune Cobourg a

incurvé la marche du monde, mais nous souhaitons au nouveau docteur de poursuivre dans la voie généreuse qui lui a valu l'obtention d'un si prestigieux titre : sa contribution à la paix dans le monde. Toutefois, nous ne serons définitivement convaincus que s'il pouvait déployer son génie diplomatique pour résoudre les tensions qui menacent son propre pays : museler les fascistes flamands, rétablir le droit dans la banlieue de Bruxelles, imposer le respect des minorités linguistiques, garantir la solidarité, dégonfler Louis Michel, empêcher Elio Di Rupo de sourire et Verhofstadt d'être flamand.

P.-R. M

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Qui d'entre nous n'a pas un jour passé ses vacances en Suisse romande ou traversé le canton de Vaud ou du Valais pour gagner l'Italie ? S'il a entendu les phrases suivantes dans la rue, les magasins, les a-t-il bien comprises ? Des trois solutions proposées, quelle est la bonne ? (Réponses p. 27)

- 1 Des *grimpons*, il y en a quelques-uns parmi mes collègues. A. alpinistes – B. arrivistes – C. vantards.
- 2 Jeannette, je vous paie pour *poutser*, pas pour rêvasser ! A. nettoyer – B. raccommoder – C. astiquer.
- 3 Le week-end, mon fils travaille comme *samaritain*. A. infirmier – B. pompier – C. secouriste.
- 4 Il faudra bien que je me décide à ranger ma *tune*. A. chambre de bonne – B. chambre d'étudiant – C. grenier.
- 5 Mon amie a épousé un *pantouflard*. A. homme casanier – B. mari soumis à son épouse – C. marchand de chaussures.

BELGIQUE, EUROPE : DES TRAJECTOIRES CONTRADICTOIRES

Marc DE MIDDELEER, Docteur en Droit UCL

Rien n'est permanent excepté le changement
Héraclite, 500 avant J.-C.

Le réel est un affrontement des contraires, un devenir. Déjà, le philosophe grec d'avant Socrate exprimait le principe du mouvement constant par cette image : *Tout coule. On ne se baigne jamais dans le même fleuve*. La science de la relativité et de la thermodynamique du non-équilibre, inspirant les sciences humaines, nous fait comprendre que tout système, politique ou économique, *ne préexiste pas à son régime de fonctionnement, car c'est l'intensité de son activité dissipative qui lui confère son sens* (1).

• La Belgique : le modèle dissipatif

L'humour est roi. Il désangoisse. Au Palais, n'a-t-on pas entendu, à la présentation des vœux aux corps constitués le 29 janvier, louer le modèle belge pour l'Europe, celui d'un Etat multiculturel harmonieux ? On s'amusait. Et, discrètement, la Flandre avait ouvert le 22 janvier à Paris, près de l'Etoile, sa représentation diplomatique, *une ambassade qui n'ose pas dire son nom*, souligne *Le Monde*. Le ministre flamand des Affaires étrangères y célébra la configuration confédérale du royaume ; la Flandre se présentera dorénavant comme un « Etat fédéré ». Sans plus d'ambiguïté.

Le message diplomatique est clair, *Le Figaro* ne s'y est pas trompé : *La Flandre commence à se sentir un Etat*. C'est, en effet, dans l'évolution naturelle de l'analyse belge, construction historiquement récente (172 ans).

La France cependant, soucieuse de son rôle en Europe et du rayonnement du français dans le monde, prendra plus au sérieux les menaces qu'à ce double égard constitue la petite mais vindicative Flandre accrochée à ses flancs !

Nul ne peut perdre de vue que cet Etat-nation flamand est né et se nourrit toujours aujourd'hui, dans son obsession identitaire, du « remâchement » de ses sentiments d'hostilité aux Lumières de la France et à quiconque parle français. Faisant les doux yeux à Paris – les affaires sont les affaires pour les marchands – la Flandre s'est bien gardée d'annoncer sa fête nationale du 11 juillet, celle qui exaltera en grande pompe le 700^e anniversaire de la victoire des Eperons d'Or à Courtrai... sur la France. Le symbole garde son sens (en 40-45, ce fut clairement celui du pangermanisme). L'hostilité à la France et à la culture française des élites fut de tous les siècles. *Los van Frankrijk* ! (délivré de la France !) : en 1936, le cri nationaliste flamand détermina Léopold III à rompre le pacte militaire avec la France au nom d'un neutralisme mettant sur le même pied l'Allemagne nazie et les démocraties.

Aujourd'hui, la France de l'UE restera-t-elle inactive face à la politique d'intolérance discriminatoire de « l'Etat fédéré flamand » tendant à y étouffer le français et à assimiler de manière tracassière les minorités francophones de la banlieue de Bruxelles et des Fourons-lez-Liège ?

A Paris, le Flamand en son ambassade dit compter sur la France pour reconnaître sa culture. Fort bien. Encore faudra-t-il, par priorité et pour être cohérent, réagir à l'appel indigné de « l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre » contre les attaques subies en Flandre par les conférences d'*Exploration du monde*, contre les initiatives culturelles francophones en général, bref contre cet ostracisme dont souffrent 300.000 francophones dans cet « Etat fédéré Flandre » qui nidifie à Paris (2).

Que fait la Francophonie internationale au cœur de l'UE ? Car la désintégration belge, bien annoncée, ne fait plus de doute. *La Flandre use habilement d'un double langage* dans sa quête d'indépendance qui n'ose dire son nom : elle prône soit, en clair, le confédéralisme, soit le fédéralisme pour passer la phase transitoire de façon plus « politiquement correcte ». Le recteur de la KUL, l'Université de Louvain du *Walen buiten* (Wallons dehors), à la veille de faire du prince héritier un docteur *honoris causa* contesté en Flandre, donne une indication sur l'arrière-pensée : *On interpelle souvent à l'étranger sur le caractère pacifique de nos conflits communautaires. L'institution monarchique contribue à l'apaisement* (ndlr : à l'endormissement des Wallons et Bruxellois) *mais s'inscrit aussi dans la nouvelle configuration fédérale. Nous ne sommes pas des séparatistes mais des partisans d'un fédéralisme, ce qui ne signifie pas que nous ne puissions pas demander davantage de pouvoirs pour la Flandre* (3). Et aussi l'argent qui les accompagne.

Tout va très bien, Madame la Marquise : On entretient la nombreuse Famille royale et le Musée de la dynastie des Cobourg... et la Belgique se dissipe en douceur.

Garder la façade ne gênerait sans doute pas la Flandre dans un pays qu'elle contrôle quand on voit le sens des dernières évolutions institutionnelles et les concessions wallonnes dénoncées à foison dans la presse par les politologues et les économistes.

Louis Michel, aujourd'hui vice-Premier ministre, annonçait en 1998 : *le cours des choses nous aspire vers le confédéralisme* (4). Stefaan De Clerck, président du parti chrétien flamand se fait pressant le 2 janvier 2002 : *La pacification communautaire n'est pas là. La réforme de l'Etat est un processus continu. Nous avons opté pour le*

confédéralisme (5). Le président du parti libéral flamand – le parti même du Premier ministre – et le président du gouvernement flamand le disent en d'autres termes.

Les simulacres d'un Etat fédéral belge tomberont. *Dans une fédération (voir l'Allemagne et les Etats-Unis), le pouvoir fédéral est plus légitime que les pouvoirs fédérés. Si tel n'est pas le cas, elle devient un moyen de gérer l'éclatement, comme en Belgique ou au Canada* (6).

• Vers l'Europe des peuples

Depuis le 1^{er} janvier 2002, il y a l'euro, une monnaie sans Etat censée faciliter l'Union européenne. L'instrument peut être fonctionnellement pratique, il n'y a pas pour autant d'Europe au sens politique et social. C'est-à-dire, selon de Gaulle, une *Europe européenne* pesant aux plans diplomatique et militaire dans les affaires du monde, une *patrie*, le sentiment d'appartenir à une *citoyenneté commune* (mêmes droits, mêmes devoirs pour chaque Européen !). Cela exige d'adhérer tous aux mêmes valeurs collectives, d'entretenir une armée commune mais, surtout, de pratiquer la solidarité active et de réduire les écarts de conditions de vie entre Régions riches et Régions pauvres, par « civisme européen ».

C'est la pierre d'achoppement, *a fortiori* dans la perspective d'un élargissement de l'UE. Selon la dernière statistique, certaines régions de l'Union actuelle sont, par habitant, près de 6 fois plus riches que d'autres ! On est loin des Etats-Unis d'Amérique où la disparité entre chacun des Etats n'est que de 1 à 2.

Le Premier ministre flamand Verhofstadt et le roi se sont félicités du succès de la présidence belge de l'Europe qui a accouché de la « Déclaration de Laeken » le 15 décembre 2001. Quand on y lit qu' *il ne faut jamais perdre de vue l'égalité et la solidarité entre les Etats-membres*, on pense à l'Etat belge qui, dominé par la Flandre, organise précisément le contraire entre ses propres Régions et ses citoyens de plus en plus inégaux.

Michel Barnier, commissaire européen à l'Europe des Régions, prévient : *Pour les Régions, il s'agit de faire grandir leurs projets dans le double respect de la solidarité nationale et des règles du jeu communes à tous* (7). Trois points fondamentaux : point d'antagonisme entre Régions, solidarité nationale, règles du jeu communes à tout Européen. A tous ces points de vue, la Flandre se démarque par égoïsme économique micro-nationaliste. C'est bien là l'ambiguïté de « l'Europe des Régions », concept mis en avant et défendu habilement – on l'observera ! – par les régions prospères : la Flandre, la Catalogne, la Rhénanie-Westphalie, la Bavière, dont le prurit identitaire est développé et qui, voulant peser politiquement plus lourd dans l'UE, menacent de corroder les Etats-nations et leurs mécanismes internes de solidarité-fraternité et de transferts sociaux et fiscaux vers les régions structurellement défavorisées.

C'est aussi l'ambiguïté actuelle de « l'Union européenne », espace public économique organisé suivant les principes de l'individualisme, de la concurrence et de la déréglementation des flux financiers et commerciaux. La

prééminence de la dimension économique et de l'esprit de compétition a conduit à la marchandisation des **rapports sociaux**.

Sans condamner le marché, l'initiative privée et les progrès techniques et économiques – critique totalement absurde –, *il faut néanmoins remettre le politique au siège du conducteur*, dit R. Petrella, conseiller à la Commission européenne.

Le politique, représentant du citoyen et de la société civile, a pour devoir et mission essentielle de faire des arbitrages dans l'intérêt général, et de veiller en priorité au sort des démunis sur tous les plans.

Sécurité des gens, honnêteté des transactions, justice, sauvegarde de l'environnement naturel, enseignement de qualité pour tous, armée crédible, promotion de la recherche, solidarité et égalité citoyennes, voilà les champs principaux. Que de chemin à faire encore ! En recentrage et en qualité.

Dominique Schnaffer, de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales à Paris, voit le risque de *l'affaiblissement du civisme et de la politique dans nos sociétés organisées autour de la production. La construction européenne comporte le risque de contribuer, involontairement, à dépolitiser les sociétés démocratiques* (8).

Romano Prodi, président de la Commission européenne, affirmait fort pertinemment à la suite du Conseil de Laeken, qu'en fin de compte, *le processus de l'Union européenne ne débouchera pas sur la création d'un Etat européen. Nous sommes en train de construire une Union de nations et de peuples* (9).

L'Histoire, avec un grand H, continue d'avancer.

Les Wallons, la Région Wallonie (qui ont une histoire et une tradition ancestrales culminant au XIX^e siècle à la 2^e place mondiale des pays industriels, sans parler des musiciens et des littérateurs) sont et seront une composante de la nation française d'Europe. Ils commencent à en prendre conscience même si, muselés par le cadre belgo-flamand, le changement en perspective leur fait encore peur. Conservatisme « politiquement correct », intérêts des petits barons locaux obligent !

• Le contre-courant des illusions

L'Union européenne n'est pas un espace identitaire et l'euro ne fera pas un idéal. Pour être vrai, un Etat - national, voire supranational – doit proposer à ses citoyens une culture commune, des droits et devoirs égaux, une « fraternité » citoyenne nourrie par des affinités et sympathies naturelles, des objectifs et projets communs.

La Belgique offre-t-elle cela à sa Communauté française Wallonie-Bruxelles par rapport à la Flandre ? La question contient la réponse. Louis Michel nous dit : *Le problème est de savoir comment on peut mieux aider à faire tenir ensemble les pièces de ce pays, à garantir son unité* (ndlr : le même déclarait récemment que cette unité n'existait plus, reconnaissant le caractère déjà confédéral de la Belgique). *Le tout est de gagner assez de temps pour arriver à un point d'équilibre économique entre la Wallonie et la Flandre* (10).

Vue réductrice car chacun sait – et les Belges les premiers – qu'un pays et les hommes ne se limitent pas à une dimension économique. Louis Michel ajoute d'ailleurs : *On aménagera encore les institutions. Croit-on donc qu'on aura en Belgique un règlement institutionnel définitif ? En début de législature, il y a toujours un volet communautaire. C'est inévitable* (10). Quel Etat a donc survécu à une instabilité constitutionnelle chronique ? Le refus du réel est une maladie. Un nombre croissant de partisans du vice-Premier, porte-drapeau avant les élections de 99 d'un Front des francophones et opposé à toute réforme institutionnelle, s'inquiètent : serait-il passé de la résistance à une collaboration franche mais naïve avec le mouvement flamand vers une occupation du terrain et des postes clés de la Belgique ?

En réalité, le temps sert la Flandre qui le met à profit pour obtenir patiemment son indépendance fiscale et sociale quasi totale. La Flandre se constitue ainsi des avantages comparatifs vis-à-vis des investisseurs, au détriment des Wallons, des Bruxellois et de leurs Régions. Il n'y aura pas de contre-courant efficace dans la structure dissipative de la Belgique. Certes, le politologue Martiniello de l'Université de Liège relève avec raison la ten-

dance attentiste qui est de dire : *Vivons chacun notre vie mais continuons de partager le salon* (11).

Comme pour les individus, ce n'est pas indéfiniment vivable pour un Etat. Le Wallon et le Bruxellois (sauf à devenir Flamands) sentent confusément que cette situation les conduira dans l'impasse. Ne trouve-t-on pas là une des raisons du succès de librairie du livre d'analyse politique de Paul-Henry Gendebien, *Le Choix de la France* ?

- (1) Prigogine et Stengers, *La Nouvelle Alliance*, Paris, Gallimard, 1979.
- (2) *La Libre Belgique* (15/12/01), *Nouvelles de Flandre*.
- (3) *Le Soir* (23/01/02), A. Oosterlinck.
- (4) *Le Soir* (09/09/98).
- (5) *La Libre Belgique* (10/01/02).
- (6) P. Thibaut, dans *Le Monde diplomatique*, *Manière de voir* 61, janvier-février 2002.
- (7) *Figaro Magazine* (08/11/01).
- (8) *Qu'est-ce que la citoyenneté* ? Paris, Gallimard, 2000.
- (9) *La Libre Belgique* (14/12/01).
- (10) *Le Soir* (14/12/02).
- (11) *Ibidem* (29/12/01).

Ô belgicains, le savez-vous ?

Sport

Au mois de novembre, la Belgique accueillait à Gand les championnats du monde de gymnastique artistique. L'équipe masculine avait obtenu sans problème le minimum requis pour la qualification. Mais, événement unique dans l'histoire du sport, la Fédération belge a disqualifié ses propres gymnastes pour insuffisance. En fait d'insuffisance, il faut comprendre qu'un seul athlète flamand composait l'équipe, en compagnie de trois francophones. Les gymnastes ont obtenu *in extremis* leur bulletin de participation par ... la voie judiciaire ! La Fédération ne ferait-elle pas preuve de racisme ?

Au mois de janvier, la Fédération belge de football, un des derniers reliquats du sport belgicain, qui fait encore recette, reconnaissons-le, va changer de visage : naîtront bientôt une aile francophone et une aile néerlandophone. Il n'y a pas que la Sabena qui bat de l'aile...

Relations publiques... l'art de se vendre

La Flandre édite un luxueux magazine trimestriel, qui vise à mieux la faire connaître à l'étranger. On peut ainsi en lire une version française, par exemple, dans les universités du Nord de la France. Fort bien, et on suggère à la Wallonie d'en faire autant !

Mais, dans l'éditorial du n° 31 (septembre 2001), signé Patrick Dewael, Ministre-Président du Gouvernement de la Flandre, je lis : « En tant que région, la Flandre dispose également de remarquables atouts, comme sa situation centrale au cœur de l'Europe et la présence de Bruxelles, la capitale de l'Europe, sur son sol » [nous soulignons]. Voyez, Bruxellois francophones belgophiles, la Flandre vous a déjà annexés !

... ou de ne pas se vendre

Cocorico ! Au mois de novembre, la R.T.B.F. est fière d'annoncer le lancement du premier satellite belge, fabriqué essentiellement à Gand. Tout à fait par hasard, on apprend sur R.T.C. Liège que le « cerveau » dudit satellite a été conçu et réalisé par *Techspace Aero* ... à Liège !

La R.T.B.F., qui adore décidément les Wallons, parle d'*Interbrew* comme de la célèbre brasserie... louvaniste. Que je sache, il existe encore à Jupille (près de Liège), à quelques kilomètres de mon domicile, un siège important de cette même brasserie...

Marc SUTTOR

Nous poursuivons l'hommage rendu à la mémoire du professeur Pierre Ruelle en reproduisant un second extrait d'Un certain amour de la France. Ici, l'auteur dénonce avec esprit la bizarre partition d'un petit village de chez nous (au plein sens des mots), décidée il y a 224 années.

GOEGNIES – GOGNIES OU LES FRERES SIAMOIS

Les plénipotentiaires chargés de tracer de nouvelles frontières après un conflit ont souvent essayé de les faire coïncider avec une barrière naturelle, cours d'eau ou ligne de hauteurs. Ainsi étaient écartées, dans la mesure du possible, des contestations ultérieures. Le désir des populations, leur commodité, leurs liens comptaient pour peu de chose dans ces considérations. Les territoires qui changeaient de maître avaient, en général, des limites anciennes et précises, qu'il s'agît de principautés, de seigneuries, de villages ou même de hameaux, mais, si anciennes et précises qu'elles fussent, ces limites avaient été fixées sans nul souci des affinités dialectales ou des complémentarités économiques. On peut même penser qu'à l'occasion, elles les avaient créées.

Maurice A. Arnould (1) a étudié avec un soin extrême l'histoire des frontières de l'actuelle province de Hainaut. Leur tracé « se fragmente ... en une quarantaine de sections d'importance et d'âge inégaux » (2). La plupart d'entre elles concernent la frontière franco-belge. On s'aperçoit que, du traité des Pyrénées (1659) jusqu'en 1820, des hameaux, des villages et même des villes ont alternativement et à plusieurs reprises, fait partie soit de la France soit des Pays-Bas. Plus surprenante encore, une constatation contraire à un usage que l'on croyait général : dans bien des cas, l'examen d'une carte d'état-major ne révèle aucune coïncidence entre la frontière à un moment donné et une limite naturelle, si minime qu'elle soit.

Il est arrivé que des agglomérations primitivement séparées par des champs, se sont rejointes et confondues par suite de l'expansion démographique du dix-neuvième et du vingtième siècles. Douaniers et gendarmes vous attendent au carrefour de deux rues. Il en est ainsi de Jeumont-Erquelines, à Quiévrain-Quévrechain. Ici, reconnaissons-le, c'est le hasard qui est en cause, non la sottise des hommes.

Il en va tout autrement à Goegnies-Chaussée ou à Gognies-Chaussée. Vous pouvez choisir la graphie qui vous convient. La première est celle de l'administration belge, la deuxième, celle de l'administration française. Elles se prononcent de la même manière. Pour ma part, par l'effet d'une

vieille habitude, je choisis *Goegnies*. Dans le groupe *oe* de la première, le *e* n'est là que pour indiquer que le *o* est long.

Je ne sais rien de l'histoire ancienne de Goegnies-Chaussée. Toujours est-il que le nom *Goegnies* est ancien, germanique par le début, gallo-romain par la fin, et qu'il remonte à une forme *Gaujiniacas* « appartenant à Gaujo » (3). La « chaussée » est la Chaussée Brunehaut, c'est-à-dire la Chaussée romaine qui allait de Bavai à Tongres et à Cologne. Goegnies-Chaussée est un exemple remarquable de village établi le long d'une route par où pouvaient s'écouler facilement les produits d'un domaine.

Tel quel, Goegnies-Chaussée, à huit kilomètres de Maubeuge et à une douzaine de kilomètres de Mons, avait tout ce qu'il faut pour vivre ou végéter en paix et, en tout cas, d'une seule pièce. Par le traité de Nimègue, en 1678, les diplomates allaient mettre fin, de la manière la plus étonnante, à cette situation trop banale. Ils ont coupé le village en deux dans le sens de la longueur : la frontière qui est aujourd'hui la frontière franco-belge suit la ligne médiane de la grand-rue, c'est à dire de la Chaussée. Elle est parallèle aux deux trottoirs et en est équidistante. Un chef d'œuvre de précision !

Voyons ce que cela donne sur le terrain. Venant de Mons, à quelques centaines de mètres avant le poste douanier de Bois-Bourdon, vous tournez à droite comme vous y invite un écriteau : *Goegnies-Chaussée 2 km*. Quelques mètres plus loin, à droite, une cabine où un douanier belge ne lève même pas les yeux lorsque vous passez devant lui en ralentissant. De douanier français, point. Nous voilà donc à Goegnies-Chaussée (365 habitants en 1958), en Belgique, puisque, évidemment, nous roulons à droite. Et voici la grand-place, où il est aisé de stationner. Elle est de l'autre côté de la chaussée, en France. Nous allons nous y garer, le temps de voir et de nous informer. Nous sommes à Gognies-Chaussée (907 habitants en 1970).

De part et d'autre de la chaussée, deux plaques de marbre portant les noms des victimes de la dernière guerre se font vis-à-vis. Vous constatez sans surprise

que plusieurs noms de famille se retrouvent sur les deux monuments. Ah ! voici la Mairie, nous sommes en France, et de l'autre côté, la Maison communale, nous sommes en Belgique. Des cris d'enfants, c'est la récréation à la « communale », française. D'autres cris, en face, c'est l'école primaire, « libre », belge. A celle-ci est adjoint un jardin d'enfants, dont la « communale » est dépourvue. Qu'à cela ne tienne, la « maternelle » belge accueille les petits Français, qui sont, du reste, les cousins des petits Belges.

En revanche, il n'y a qu'une paroisse, puisqu'il n'y a qu'une église. Celle-ci est au fond de la grand-place, en France. Et voici le plus extraordinaire. Il y a quelques années encore, la grand-place était une sorte de pré. Celui-ci était traversé par un sentier pavé d'un mètre de large, qui menait de la chaussée à l'église. On en voit encore l'amorce au bord du trottoir. Le reste a disparu sous l'asphalte. Ce sentier était extra-territorial. A condition de ne pas s'en écarter, un malfaiteur français réfugié en Belgique pouvait aller faire ses dévotions à l'église sans que la police française pût l'appréhender. Il paraît que ce droit n'est pas tombé en désuétude bien que, de mémoire d'homme, personne n'en ait usé et que le tracé du sentier soit devenu bien incertain.

Le curé, qui m'a confirmé ce que je savais déjà du sentier, est un homme charmant. Il reçoit du diocèse de Cambrai le denier du culte et de l'Etat belge une subvention de 12.000 francs belges par an, curieusement dénommée « indemnité de frontières ». Il baptise, donne la première communion, marie et administre les derniers sacrements sans se préoccuper de la nationalité de ses ouailles. Une restriction, mais elle est la même pour les Belges et pour les Français : le mariage religieux ne peut précéder le mariage civil.

Une dernière remarque, il y a deux cimetières, un belge, un français. Le spirituel seul échappe aux Etats. Dieu pour tous, sans doute, mais quant au reste, chacun pour soi. *Requiescant in pace*, mais séparément.

(op. cit., 1988, pp. 85-89)

- (1) Le Hainaut. *Evolution d'un concept géographique*, dans *Le Hainaut français et belge*. Bruxelles, s. d. (1969), p. 15-42.
- (2) Ibidem p. 17.
- (3) Maurits GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek ... van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*, Gent, 1960, 2 vol., t.1, p. 17.

L'Europe et le monde espèrent beaucoup de la France. Le sait-elle ? L'essayiste, et l'une des têtes pensantes du mouvement wallon, Jacques Rogissart a décrit cette attente : *« Ma conviction est que la France se reprendra, comme elle l'a toujours fait, face aux empires qui prétendaient la résorber. Elle sait vendre (elle est même la quatrième exportatrice du monde), mais elle existe indépendamment du marché. Elle maîtrise mieux que la plupart des autres nations des pensées universelles qui attirent sur elle le regard des hommes du monde entier. Elle ne peut pas s'américaniser et rapetisser à l'aune de la marchandise, car ce serait pour elle disparaître. Elle doit devenir l'éveilleuse des nations, l'alliée morale des justes soulèvements contre l'ordre du monde voulu par une vingtaine de banques géantes. Produit par excellence de l'action volontaire dans l'histoire, elle doit reprendre pleinement son rôle d'agent de l'histoire. »*

Extrait de *Wallonie-France*, n° 15/février-mars 1997,
reproduit à la page 136 du dernier livre de Paul-Henry Gendebien

Le choix de la France

Bruxelles, éd. Luc Pire, janvier 2001, 183 pp.
En vente partout en librairie.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

LA FRANCOPHONIE UNIVERSITAIRE

Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire

Il intéressera nos lecteurs de connaître l'avis de l'ancien recteur de l'Université de Liège, Arthur BODSON (1), auteur d'une récente conférence sur ce sujet, devant l'association des anciens parlementaires francophones de la Communauté française. Homme de terrain, il sait de quoi il parle : son propos éclaire avec franchise et lucidité cet important secteur de la Francophonie où se forment ses élites de demain. Voici l'essentiel de son propos :

Parler de la Francophonie n'est jamais simple : la connaissance qu'en a l'interlocuteur va d'une grande compétence à une ignorance quasi totale. On en dit trop donc pour ceux qui savent, et toujours trop peu pour ceux qui ne savent pas.

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) s'est appelée, dès sa fondation en 1961, « Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française » (AUPELF). Il s'agissait de ménager ceux qui ne voulaient pas paraître exclusivement francophones, ainsi le monde arabe, l'Université de Fribourg (Suisse), ou encore notre Université de Louvain. C'est une des plus anciennes associations francophones, avec celle des journalistes, qui visait deux objectifs : maintenir la langue française comme outil d'enseignement supérieur et de recherche, et surtout instaurer une coopération indispensable entre les universités du Nord et celles du Sud, grâce au Fonds international de coopération universitaire. Ceci résultait de la prise de conscience et de l'importance du combat pour les langues et les cultures, sous l'action fédératrice du français. Notre Communauté française a beaucoup œuvré, à ce stade initial, en faveur de cette fraternité.

En 1968, se tient à Paris le premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage. Il confie à l'AUF le rôle d'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche. Sa montée en puissance évolue positivement dans les années suivantes, grâce au recteur Michel Guillou (RPR) qui obtient que la France couvre 85 % du budget de l'association (actuellement 35 millions d'euros). En regard des 15 % restants, assumés conjointement par la Suisse, le Canada, le Québec et notre Communauté française, il est aisé de déterminer qui détient la décision. Elle réside dans l'aide accrue aux universités du Sud par la création d'un Conseil scientifique et de bureaux de liaison (Europe de l'Est, Afrique, Amérique du Nord, Haïti, Asie, monde arabe). Il est procédé à l'ouverture de classes bilingues dans les enseignements primaires et secondaires des pays demandeurs (Viêt-nam, Afrique, Moldavie, etc.).

En 1998, A. Bodson préside l'association. La majorité politique a changé en France et le recteur Guillou est évincé. Le ministre français des universités Claude Allègre (PS), n'apprécie pas la Francophonie et a suspendu

toute contribution financière. « La science, l'enseignement universitaire n'ont pas de langue : parler de recherche francophone, c'est de la foutaise ! » dit-il. La catastrophe est évitée de justesse par un changement de statuts, de nom (AUF) et probablement de ministre : l'institution universitaire francophone perd de son indépendance, mais gagne en stabilité. La recherche et l'enseignement supérieur en français marqueront leur présence partout où cela est possible : c'est le cœur de la Francophonie. Les problèmes de développement et d'environnement seront privilégiés dans les relations avec les universités du Sud. Enfin, la francophonie favorisera l'avènement démocratique de l'Etat de droit. Ce sont désormais les actes essentiels de l'action universitaire francophone.

La langue française constitue le nœud de la francophonie : elle porte notre personnalité et notre patrimoine culturel. Cependant les 55 Etats qui participent aux Sommets intergouvernementaux bisannuels sont extrêmement divers, autant que leurs motivations d'adhérer à la Francophonie. Hors la France et Monaco, tous les Etats membres partagent le français avec une ou plusieurs autres langues... Ils cherchent, pêle-mêle, le maintien d'un moyen international de communication, ou mieux encore une aide financière. Ils privilégient, pour d'autres, le sens que confère le français à la résistance à l'oppression politique et au choix de la liberté (pays de l'Est, Algérie), la survivance d'une éducation distincte, d'une identité culturelle menacée (Wallons, Québécois, Suisses romans, Valdôtains, etc.). Autre problème : l'hégémonie de l'anglais dans le monde de la science. Il convient de réagir fermement en continuant à parler le français et de vulgariser la recherche dans notre langue, en la diffusant par les meilleures traductions. Il faut maintenir nos dictionnaires, notre terminologie, créer des mots nouveaux, participer activement à l'aventure des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Sinon, le français se fera larguer comme l'ont été tous nos dialectes, en panne d'adaptation.

Où va le français en Europe ? L'unification européenne soulève d'importants problèmes linguistiques – entre autres ! Et cependant l'Europe c'est notre avenir. Le multilinguisme est présenté comme la panacée. Ce serait vrai si chacun pouvait au moins pratiquer trois langues.

Mais qui parviendra à un trilinguisme convenable ? Il est difficile d'y atteindre même dans les régions frontalières favorables, tels le Luxembourg, l'Alsace, nos cantons de l'Est, le Val d'Aoste... Comment y soumettre la science, les pensées difficiles, les subtilités de la recherche ? Commençons donc par maintenir notre propre langue en bon état, et faisons-la bien traduire par de bons linguistes.

Il faut ne pas s'en tenir à la langue, à la culture, mais se préoccuper ensemble d'économie, de société, de coopération au développement, d'environnement... et de démocratie. Il faut des citoyens et des gouvernements français plus conscients, mieux motivés, exempts d'hésitations dans leurs convictions francophones. Il faut aussi regarder vers nos frères latins, espagnols, portugais, italiens,

et défendre ensemble notre appartenance culturelle commune. Il faut enfin sauvegarder la diversité qui fonde la richesse de la Francophonie. Si le Commonwealth reste tourné vers le passé, la Francophonie, notion toute récente, doit créer l'avenir, le fabriquer, l'inventer ; ce n'est pas le plus facile.

Dont acte.

(1) Docteur en Philosophie et Lettres, titulaire émérite de la chaire de latin à l'ULG, ancien chef de Cabinet à l'Education nationale, ancien président de Conseil d'Administration de l'ULG, président de l'Agence Universitaire de la Francophonie de 1998 à 2001, Officier de la Légion d'honneur.

WALLONS – FLAMANDS (suite et fin de l'article paru dans le n° 40)

Eric SMETS

Deux langues pour un seul peuple?

La cristallisation des multiples oppositions idéologiques va se concentrer sur une seule donnée culturelle: la langue et toute l'histoire de la future Belgique se polarisera autour de ce problème. Dès 1893, l'histoire s'accélère brutalement. Le mouvement flamand est actif et revendicatif alors que le mouvement wallon, né des suites données aux revendications du Nord du pays, n'est que réactif.

Durant plus d'un millénaire, la frontière linguistique sera transparente et jamais elle ne correspondra à une frontière politique. Le partage des terres et la délimitation des comtés et évêchés ne tiendra aucun compte des différences linguistiques. Les maîtres utilisent le latin et laissent les peuples se débrouiller en leurs multiples patois. Après l'indépendance du pays, l'Etat organisera régulièrement des recensements. Depuis 1932, ces formulaires comportaient un volet linguistique et, en fonction des résultats obtenus, font évoluer la carte des langues en usage. Or, le recensement de 1947 montrera une augmentation importante du nombre de francophones résidant en terre flamande. Le danger d'une francisation progressive de la Flandre est réel. Bruxelles en est une claire démonstration: en 1850, 70% des habitants parlent un dialecte d'origine flamande; en 1900, ils ne sont plus que 50% et, aujourd'hui, seulement 15%.

Ainsi, lentement, de nouvelles majorités francophones grignotent des morceaux de territoire historiquement flamands. A la fin des années 1950, plusieurs centaines de bourgmestres flamands, dont ceux des grandes villes, se mettent hors-la-loi en refusant de procéder au recensement linguistique rendant ainsi impossible toute comptabilité selon le critère des langues. Fin 1961, le recensement

décennal voit son volet linguistique supprimé. Cette crispation linguistique devra tout naturellement trouver son prolongement dans la fixation définitive de la frontière linguistique. Faute de recensement, en effet, il n'est plus utile ni nécessaire d'apporter des corrections au tracé qui devient définitif. Le 8 novembre 1962, la frontière culturelle, imprécise, qui sépare les populations de langue romane de celles de langue germanique est fixée de façon légale et intangible. La loi est approuvée par une majorité de 130 voix sur 212 parlementaires votants, avec l'appui de seulement 33 francophones. Cette fixation de la frontière linguistique entérine la reconnaissance de deux entités culturelles différentes entre lesquelles aucun flux ne pouvait plus passer. Ce « chacun maître chez soi » porte en lui le germe de la séparation de la Belgique en deux Etats distincts. Désormais, cette logique déterminera toutes les revendications des nationalistes flamands.

Aujourd'hui encore, le mouvement flamand a une stratégie claire, même si, tactiquement, elle ne s'affiche que de manière ponctuelle: l'indépendance de la Flandre avec Bruxelles comme capitale. Parler d'indépendance de la Flandre paraît excessif à certains. C'est cependant la conclusion logique et inéluctable d'un mouvement qui s'est mis en marche dès la création de l'Etat belge. Le mouvement national flamand n'a jamais failli dans sa cohérence durant toutes ces années. Il est à la fois politique, économique, social et culturel. Les Flamands éprouvent un réel sentiment d'appartenance à une communauté, une nation ayant développé une identité culturelle propre, opposée en même temps à la culture française et à la culture néerlandaise des Pays-Bas. Tout cela alors que, déjà en 1859, Léopold Ier constatait que " La Belgique n'a pas de natio-

nalité, et vu le caractère de ses habitants, ne pourra jamais en avoir."

Tous ces éléments, et surtout l'absence de projets alternatifs, amènent à penser que la Flandre sera indépendante un jour prochain.

Si un jour la Wallonie...

" Si un jour, une autorité représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour-là, de grand cœur, nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité."

Ces propos, Charles de Gaulle les a tenus au professeur Robert Liénard, doyen des facultés de l'Université de Louvain, et ils ont été authentifiés par Alain Peyrefitte en 1986. Le général avait aussi précisé:

" C'est votre drame d'appartenir à un Etat qui assistera, impassible, à votre déclin. C'est une manière de faire place à d'autres. C'est une tradition historique germanique d'occuper les terrains en friche. Que peut la France? Toute intervention de sa part serait considérée comme une volonté hégémonique [...] La politique traditionnelle de la France a toujours tenu à rassembler dans son sein les Français de l'extérieur. La Wallonie a été exclue de ce rassemblement par un accident de l'histoire. Elle a pourtant toujours vécu en symbiose avec nous, et ce depuis Alésia jusqu'au 18 juin 1940 en se rangeant rapidement dans notre camp."

C'est un drame pour le peuple wallon, dont le passé est si remarquable, de dépendre aujourd'hui d'un autre peuple qui ne fera rien d'autre que l'étouffer en attendant de l'absorber un jour..."

Cette citation est reprise à l'envi par ceux qui souhaitent ce rattachement des francophones de Belgique à la France. Si ce courant d'opinion est encore minoritaire, qu'en serait-il si la Flandre décidait unilatéralement de poursuivre dans la voie du séparatisme?

Langues différentes, cultures différentes

Aux alentours de 1830 et aussi longtemps que le statut international de la Belgique ne sera pas fixé, l'humeur n'est pas aux querelles intestines. Si bien que le clivage entre Flamands et Wallons n'apparaîtra guère sur le terrain politique. Il ne se manifestera qu'occasionnellement lors de conflits pour le siège d'une institution, comme le mon-

tre bien l'exemple suivant, décrit par R. Demoulin dans *l'Histoire de la Wallonie* (1):

Ce sera le cas en 1835, lors des discussions serrées sur l'emplacement des Universités d'Etat. Le Sénat académique de l'Université de Louvain réclama une seule université dans cette ville: " Le seul moyen de faire disparaître la fatale distinction qui existe entre les provinces wallonnes et les provinces flamandes, c'est de créer une véritable nationalité qui fasse des Belges un tout homogène, qui confonde Flamands et Wallons, qui rende la civilisation égale pour toutes les provinces, qui assure à nos lois, à nos institutions, à notre jeune royauté, les gages de durée et d'avenir que les divisions intérieures rendent toujours fort incertains. En demandant deux universités, ne travaille-t-on pas à perpétuer les anciennes dénominations de provinces wallonnes et flamandes, à diviser les Belges en deux nations hostiles, enfin à rendre impossible cette nationalité qui est pourtant l'unique garant de notre existence politique? »

La riposte du Journal de Liège, le 8 avril 1835, à cette argumentation est prophétique: « Dans un pareil état de choses, disons-le hardiment, une seule université réunissant tous les élèves de provinces si différentes entre elles sous tous les rapports ne les rapprocherait pas; elle les mettrait en présence avec leurs préjugés, leurs mœurs, leurs croyances, et les renverrait un peu plus étrangers les uns aux autres qu'ils ne l'étaient auparavant. A la différence se joindraient les sentiments de haine qui résultent d'une fréquentation hostile, parce qu'elle répugne et qu'elle donne lieu aux sarcasmes que les jeunes gens ne s'épargnent pas entre eux. Ce serait déjà beaucoup de former d'abord un lien commun entre toutes les subdivisions de la partie flamande d'une part, et de l'autre entre toutes les nuances diverses de la partie wallonne et c'est ce qu'on opérera graduellement au moyen de ces deux universités, l'une à Gand, l'autre à Liège. »

Ce petit retour en arrière, aux premiers pas de la Belgique de 1830, est exemplatif à souhait des problèmes qui se sont créés de par la différence culturelle essentielle qui sépare les Flamands et les Wallons: la langue...

(1) Toulouse, éd. Privat, 1973, p. 327.

PARLONS FRANÇAIS EN WALLONIE ET A BRUXELLES !

La semaine *La Langue française en fête* animera Namur du 16 au 24 mars 2002

Cette manifestation est organisée en collaboration avec le Conseil supérieur de la Langue française, présidé par le professeur Marc Wilmet, président du RBF.

Programme sur www.ville.namur.be



Dans l'émission « Arguments » du 6 janvier 2002 (La Première-RTBF), Jean Rosoux recevait Pierre-René Mélon pour ses deux ouvrages *Petit glossaire de la sous-France* (Editions Talus d'approche, Mons 2000) et *Histoire imaginaire de la première République liégeoise de sa naissance à la fin du monde* (Editions du Céfal, Liège, 2001).

De cette remarquable discussion entre « honnêtes hommes », nous avons extrait quelques déclarations de Pierre-René Mélon. Les titres sont de la rédaction de *Wallonie-France*.

L'engagement.

Je l'accepte et je le revendique, bien entendu. Je suis d'abord un citoyen ordinaire. Je suis aussi un citoyen ordinaire qui ne se contente pas de regarder le fleuve de la politique couler à ses pieds, mais j'ai envie de m'y plonger. (...) Avant tout engagement, il faut savoir où l'on va, c'est-à-dire d'où vient le fleuve et où il va. Ce qui m'a retenu longtemps avant de me lancer dans l'écriture, qui pour moi est intimement liée à une action politique au sens large, c'est que je ne connaissais pas l'origine de ce fleuve, et que je ne sais toujours pas vers où il va.

La satire.

Pourquoi utiliser ce genre littéraire, la satire ? (...) Je vais m'expliquer à l'aide d'une image. Quand vous voulez décaper un morceau de bois, (...) qui est couvert de vernis, de vieille peinture, vous l'enduisiez d'un produit décapant, vous laissez agir, et puis vous grattez. C'est exactement ce que j'ai voulu faire avec ce récit d'anticipation où les veinures du bois apparaissent après cette opération de décapage. J'ai voulu montrer derrière le vernis de la politique quotidienne, derrière le vernis des apparences, (...) les veinures du bois. Qui sont ces gens que l'on entend tous les jours ? Pourquoi nous parlent-ils comme cela ? Pourquoi la langue de bois ? J'ai voulu, pour continuer l'image, prendre ce bois, le hacher menu et le faire flamber dans une grande cheminée, pour s'en débarrasser. (...) Travestir les mots, c'est très grave. On a tendance à croire que la langue de bois est une sorte de hochet politique, une sorte de parasite, d'artefact. Mais c'est tellement grave que j'ai choisi d'écrire non pas un pensum, mais d'en rire, parce que le rire est déstabilisateur. (...) Il y a un devoir d'insolence devant l'insolence de ceux qui nous prennent pour des idiots en nous disant n'importe quoi. (...) Je pense qu'en démocratie, le citoyen a le devoir d'exiger le maximum de limpidité, le maximum de vérité.

L'insolence.

C'est un pain qui nous manque, c'est une eau dont nous sommes assoiffés. Insolence vient du latin *solere*, avoir l'habitude de. L'insolent, c'est celui qui se situe en dehors de la coutume. Il est ailleurs. En fait, l'insolent exerce une sorte de souveraineté parallèle à celle du peuple. (...) Il a un point de vue de surplomb, et cette insolence est constructive, sinon elle ne serait qu'une insulte. (...) Il y a une *omerta* belge, une loi du silence qui nous impose de ne point être trop insolents, juste un petit peu. On se sert volontiers d'une soi-disant propension au surréalisme, ce qui ne veut pas dire grand chose, puisque le surréalisme a été inventé en France. On nous cantonne dans l'expression

d'un surréalisme qui n'est pas vraiment une insolence. On sent que les pouvoirs en place ne supportent pas d'être déstabilisés par l'insolence. Et pourquoi ne le supportent-ils pas, particulièrement en Belgique ? Parce que ces pouvoirs sont justement dans une situation d'équilibre précaire. Il suffirait de peu, il suffirait d'un peu trop d'insolence pour que cet équilibre précaire, qui constitue la Belgique, n'ait des conséquences graves. On ne peut pas être insolent en Belgique, parce que la Belgique est un pays de consensus obligatoire, sinon elle n'existe plus. (...) Il y a une sorte d'attitude prophylactique des pouvoirs contre l'insolence, et cela passe très bien dans le public. Il y a bien entendu quelques soupapes d'échappement, (...) quelques individus remarquables.

La Wallonie.

La Wallonie ne se pense pas comme un tout. La Wallonie en tant que sous-France ? Remarquons que la Wallonie a toujours été soit sous, soit en deçà, soit au-delà, soit crypto, soit pas. Elle n'est jamais dans ses pompes. On est à côté de la France, mais pas dans la France. On a une faculté de se surestimer dans certains domaines. La Wallonie se cherche, elle se tâte. Elle ne se sait pas, elle ne se sent pas. La Wallonie est toujours ailleurs.

La micromanie belge.

La micromanie, le culte du petit comme principe d'identité. Voyant que nous sommes petits, que nous ne pourrions jamais grandir, et que sans doute nous serons de plus en plus petits, il faut tout de même exister, alors : *Small is beautiful*. (...) La micromanie belge développe des effets pervers dans la manière de penser. (...) C'est un nombrilisme stérile. On s'aime soi-même simplement parce qu'on est petit.

La sirolâtrie.

Cet attachement totémique à la monarchie, à la personne du Roi, est un signe de faiblesse. Le Roi n'en demande pas tant. Je m'attaque surtout à tous ses courtisans, aux célébrants de la liturgie monarchique, à la courtisanerie, aux gens de Cour, à tous les petits marquis qui ne vivent que de courbettes, de léchages de pompes. Ils sont récompensés. Il y a les hochets du 21 juillet. C'est très faible. (...) C'est la défaite de la pensée critique. Les courtisans envoient l'encensoir tellement fort et tellement haut que le Roi en ramasse plein la tronche, et qu'ils enfument tout l'édifice.

Le réunionisme.

Je suis un réunioniste convaincu. J'ai été nourri au biberon de la monarchie, de la bonne petite Belgique et je me suis rapidement rendu compte, vers l'âge de vingt ans, que cela ne pouvait pas tenir, (...) et de fil en aiguille, en anticipant sur les étapes de l'évolution belge, j'en suis venu à me dire que notre avenir était décidément avec la France et dans la France.

Il faudra que les Wallons, je le souhaite pour eux sinon ils se préparent à bien des malheurs, ouvrent les yeux en toute simplicité, avec lucidité, sur le fait qu'ils appartiennent,

qu'ils ne sont pas un ectoplasme de la France, qu'ils sont partie prenante de la République française.

C'est notre avenir, j'en suis persuadé.(...) Cette féodalisation des esprits, cette incapacité de la Wallonie de se penser comme nation, en imaginant qu'elle puisse l'être un jour, trouveront une résolution pacifique et définitive dans l'intégration des Wallons dans la République française.

(Propos choisis par Patrick Heuschen)

CET ETRANGE MUR DU SILENCE...

Marc PHILIPPE

La Belgique se meurt. Pourtant, seule une minorité de Wallons est aujourd'hui consciente des conséquences que cela entraîne pour leur avenir. Tenus le plus souvent à l'écart des enjeux – toujours pudiquement qualifiés de « questions communautaires » – les Wallons réagissent par une défection marquée envers la politique.

Si le phénomène est observable ailleurs en Europe et plus généralement dans tous les systèmes démocratiques, force est de constater, qu'en Belgique, il existe un paradoxe apparent entre des chiffres d'adhésion aux partis qui restent fort élevés et le nombre réel de citoyens qui s'investissent encore en politique. A ce sujet, il est intéressant de comparer les 100.000 adhérents convoqués par le seul PS, lors de l'élection qui a porté M. Di Rupo à la présidence de son parti, aux 400.000 adhérents annoncés pour l'ensemble des partis politiques français confondus. Bien sûr, d'aucuns dénonceront, à la base de ces chiffres élevés, le système des piliers propre au régime belge qui portait en germe la pratique étendue du clientélisme et donc d'une adhésion « intéressée » à un parti de pouvoir. En quelque sorte, un phénomène permanent de vases communicants entre un petit nombre d'élus et leurs obligés à charge de ces derniers de maintenir les premiers aux plus hautes fonctions par le truchement des scrutins électoraux. Un système d'une stabilité étonnante qui a permis aux familles catholique, socialiste et libérale de constituer les composantes quasi uniques du régime belge depuis 1830.

Sous les coups de boutoir communautaires, le système des piliers s'effrite pourtant, la façade se lézarde. La crise que traverse le parti social-chrétien est à ce titre exemplaire. On serait donc en droit de s'attendre à une prise de conscience des citoyens wallons face à un avenir politique de plus en plus incertain. Avouons-le, peu de signes nous permettent d'affirmer que tel est bien le cas aujourd'hui. Au contraire, jamais, l'impression n'a autant prévalu que le monde politique fonctionnait en vase clos. Faut-il dés-

espérer ? Pas si sûr. Il existe une fracture de plus en plus visible et bien réelle entre la réalité politique d'une part, et le discours et la pratique de la classe politique francophone d'autre part. Les partis et certains de leurs représentants n'hésitent plus à renier la parole de la veille au prix de volte-face rocambolesques. La récente proposition de report du débat parlementaire sur le droit de vote des étrangers n'est-elle pas, à cet égard, symptomatique ? Que signifie, par ailleurs, le climat faussement consensuel entretenu autour d'une coalition gouvernementale qui a de plus en plus de mal à taire les conflits entre ses diverses composantes ? Elle signifie, du moins du côté francophone, la peur de se retrouver demain confronté à un électorat dont les réactions sont devenues beaucoup moins prévisibles, en cette fin de régime qui s'annonce. Pourquoi donc ne pas conserver quelques instants encore le pouvoir et les prébendes qu'il autorise ? Jusqu'où notre classe politique va-t-elle encore pousser la pratique du renoncement qui l'anime ? Combien de temps encore va-t-elle nier l'évidence en occultant la réalité belge et en ne prenant pas la mesure des événements ? L'heure est grave, le séisme imminent.

Toute proportion gardée dans l'utilisation de la comparaison face à la gravité de l'événement, comment ne pas songer à la débâcle de 1940 ? Dans sa pénétrante relation de la défaite française, écrite sur le vif en juillet 1940, l'historien Marc Bloch, décrit l'attitude « munichoise » qui avait saisi, face au danger, une large majorité de l'élite française dans les années qui précédèrent la guerre. Concessions, renoncements alliés à une attitude de défaitisme entretenue dans la population (entre autres par la presse), ont amené au désastre. La III^e République a sombré faute d'avoir pris la mesure de l'Histoire. *Bis repetita* ? Nous osons espérer que les Wallons prendront enfin conscience des conséquences qu'entraînent l'inexorable disparition de la Belgique et la création concomitante d'un Etat flamand en prenant aujourd'hui leur destin en mains.

LE FORUM FRANCOPHONE INTERNATIONAL A PORTO ALEGRE

Le FFI France a participé au forum social de Porto Alegre.

La délégation, conduite par M. Albert Salon, a obtenu des résultats concrets notamment en matière de défense du multilinguisme dans les instances internationales.

Nous y reviendrons longuement dans notre prochain numéro.



A NOS ABONNÉS

La bonne gestion de notre périodique requiert une reprise régulière des abonnements. Dorénavant, vous trouverez :

- un point vert, collé sur l'étiquette portant vos nom et adresse, qui signale que votre abonnement arrive à échéance ;
- un point rouge qui vous avertit que, l'abonnement n'ayant pas été renouvelé à temps, ce numéro de *Wallonie-France* est le dernier que vous recevrez... à moins que vous ne repreniez l'abonnement dans le mois !

BRÈVES

René Étiemble est décédé. Grand défenseur de la Langue, qu'elle fût française, bien sûr, mais aussi anglaise, arabe ou chinoise, il ne cessa de dénoncer l'usage envahissant du sabir, « franglais » ou anglo-américain, vecteur d'une 'parole parlée' et non plus 'parlante', pour reprendre une distinction chère à Maurice Merleau-Ponty. Traducteur des poèmes de Lawrence d'Arabie, René Étiemble fut aussi un éminent spécialiste de la pensée chinoise, taoïste ou confucianiste. Esprit libre, critique et passionné, il refusa maintes fois d'entrer dans le cercle ronronnant et bien-pensant de l'Académie française.

Le FDF est en pleine crise d'identité. André Lagasse, un de ses fondateurs, a pris acte de la réalité : seule la France défendra les francophones de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (pour peu, bien sûr, que ces 'bons p'tits belges, fiers et dupes de l'être' daignent enfin le lui demander...). En conséquence, il a rallié le pendant bruxellois du Rassemblement Wallonie-France (RWF) de Paul-Henry Gendebien. Gageons que d'aucuns le suivront ; on pense notamment à Georges Désir, Caroline Persoons ou Didier Van Eyl !

B. C.

REGARDS IMPRESSIONNISTES

Et plutôt satisfaits. Avez-vous eu droit aux détails du sondage européen publié en novembre dernier ? Non ? Votre serviteur pas plus que vous. C'est curieux. Des bribes de résultats glanées çà et là, il apparaît que le peuple de l'Europe communautaire dont tous les autres se sentent proches, y compris le britannique, est bel et bien le peuple français. Voilà qui contredit certains lieux communs véhiculés par ceux qui font profession, notamment en Belgique, de toujours dénigrer la France et les Français. On me dira que la France occupe une position centrale en Europe, qu'elle est visitée par nombre d'Européens, que ses produits de bouche réjouissent les palais les moins enclins à se dérider, j'en passe... Il me semble qu'il doit y avoir derrière ce sentiment de proximité partagé par les autres peuples d'Europe des raisons plus profondes que celles du simple tourisme ou de la gastronomie.

Cela ne nous empêchera pas de savourer la place de la France en tête du classement des destinations touristiques pour le millésime 2001 !

Et puis, voici que ce début d'année nous apporte des chiffres encore plus significatifs. Une confirmation : à la différence des autres nations d'Europe, la France conforte son taux de fécondité, qui est de 1,9 enfant par femme. Excusez la décimale. Allez,

un petit effort pour arriver à deux unités ! Ce résultat, très original dans l'Europe des Quinze, est incontestablement dû à une politique efficace d'accueil des jeunes enfants et de facilités accordées aux mères qui travaillent. Mais quittons les sous et les chiffres pour nous demander si ce taux n'est pas tout simplement un bel indicateur d'optimisme et de confiance. A l'autre bout de la chaîne de la vie, c'est l'âge moyen de 83 ans que les Françaises atteignent. Record d'Europe. Les mâles français réalisent quant à eux un honorable score de 75 ans. Soins de santé irréprochables et régime de vie remarquable dans le Sud notamment font des octogénaires à ne plus savoir qu'en faire.

J'ai traqué ces quelques indices pour vous, ami lecteur, car, paradoxalement, ils ne font le plus souvent que des apparitions fugitives dans la presse et dans les discours politiques hexagonaux, même et surtout en pleine campagne présidentielle. Quant aux médias belgo-belches...

ROBERT COLLIGNON PERSISTE ET SIGNE

Essayant d'être un auditeur sachant auditer, comme le disait Philippe Meyer il y a quelques années sur les ondes de *France Inter*, je vous livre un court extrait du dialogue entre Robert Collignon et Jean Rosoux, dans l'émission que ce dernier anime

de son talent, *Samedi Première*, le 2 février dernier, sur la première chaîne radio de la RTBF. La conversation roule sur les récentes nominations de Ministres d'Etat, les prouesses acrobatiques réalisées par le Gouvernement en vue d'en établir la liste et le détachement de Robert Collignon à ce propos.

Jean Rosoux évoque alors « une presse très intéressante, (qu'il) recommande à tout le monde, (...) une revue de grande qualité intellectuelle, qui s'appelle *Wallonie-France*, expression libre, démocratique et pluraliste ». S'adressant ensuite à Robert Collignon, en tant que *grand parrain de cette excellente revue*, (...) un peu *réunionniste*, Jean Rosoux provoque cette belle réponse du président du parlement wallon : *Considérons que j'aurai peut-être plus vite la Légion d'honneur que le titre de Ministre d'Etat*.

A la fin de cette émission, de très haute tenue, une question de Jean Rosoux sur le futur de la commune d'Amay, dans une province wallonne ou dans un département français, devait encore provoquer une profession de foi rattachiste de notre *grand parrain*, tendant un pont entre la réalité d'aujourd'hui et le droit au rêve. On en redemande.

Patrick HEUSCHEN

VICTOR HUGO (1802-1885)

J'irai voir Waterloo quand un souffle venu de France aura jeté bas ce lion flamand à qui saint Louis avait déjà arraché les ongles, les dents, la langue et la couronne, et aura déposé sur son piédestal un oiseau français quelconque.

Aigle ou coq, peu m'importe.

J'ai fini Les Misérables le 30 juin 1860 à 8 heures et demie du matin, jour de kermesse, à Mont-Saint-Jean.

Waterloo célèbre le Bicentenaire Hugo par un important programme, du 25 février au 1^{er} décembre 2002 (Voir la Maison du Tourisme, tél. 02 354 99 10).

M. D.

PETITE CHRONIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DE GRACE, N'INVENTONS PAS DES EXCEPTIONS !

Pierre MÉLOT

Samedi matin, dans une allée du rayon Matériaux de construction d'un supermarché belge.

Louis : Bonjour François ! Il y a un moment qu'on ne s'est pas vus. Toujours dans le carrelage, comme je vois.

François : Eh oui, je *carrle* du matin au soir. Et comme c'est parti là, je crois bien que je *carrlerai* jusqu'à la retraite.

Louis : Et ce gamin qui t'accompagne, c'est ton fils ?

François : Oui, c'est Jérémie. Il a 11 ans, et déjà attiré par le métier ! Même que le samedi, il *carrle* avec moi, hein Jérémie ?

Jérémie : Moi, ce que je préfère, c'est poser les faïences dans les salles de bain, avec Papa. Il ne veut pas encore que je *carrle* tout seul !

Louis : Bravo, mon garçon ! C'est un métier plein d'avenir. Allez, je continue mes courses. A la prochaine !

Lundi après-midi, dans la classe de 6^e année.

M. Barvaux : Maintenant, sortez votre devoir d'anglais. Nous allons entendre vos réponses aux 5 questions de vendredi dernier. Audrey, *please read the first question* !

Audrey : *What time is it ?*

M. Barvaux : Donne-moi ta réponse, Jérémie !

Jérémie : Euh, j'ai pas trouvé, M'sieur.

M. Barvaux : Tu n'as pas trouvé ? Dis plutôt : je n'ai pas cherché, hein ? Qu'est-ce que tu fais de ton week-end ? Tu le passes sur la console de jeux ?

Jérémie : Non, M'sieur. D'abord, le samedi, je *carrle* avec mon père, et puis...

M. Barvaux : Tu quoi avec ton père ?

Jérémie : Je *carrle*, M'sieur.

M. Barvaux : Carl ? Qui c'est, ce Carl ? Un copain de ton père ?

Jérémie : Non, M'sieur. Mon père n'a pas de copain qui s'appelle Carl, il *carrle* tout seul... et avec moi.

M. Barvaux : Et Carl alors, qu'est-ce qu'il vient faire dans l'histoire ?

Jérémie : Vous ne comprenez pas, M'sieur. Y a pas de Carl. J'ai pas dit Carl. Enfin, si, j'ai dit *carrle*. Mais, euh... j'veux dire, c'est... c'est pas quelqu'un. C'est ce que mon père fait comme travail. Et moi aussi, le samedi.

M. Barvaux : Eh bien, si toi tu *carrles*, moi j'*apple* ça une mauvaise prononciation.

Audrey : Ça veut dire quoi, M'sieur, tu *carrles* et j'*apple* ?

M. Barvaux : Demande-le à Jérémie, c'est sa façon de parler.

Jérémie, vexé et fâché, marmonne quelques paroles incompréhensibles.

M. Barvaux : Eh bien, Jérémie, qu'est-ce que tu *grommles* entre tes dents ?

Jérémie (rougissant) : Je ne comprends pas ce que vous me dites, M'sieur.

M. Barvaux : Tu ne comprends pas ? Aaah ! Nous y voilà. Pour comprendre et se faire comprendre, il faudrait commencer par prononcer correctement, Jérémie. Et même par conjuguer correctement.

Jérémie : J'prononce correctement, M'sieur. J'dis « je *carrle* » parce que mon père, y dit « je *carrle* ». Il le sait, lui. C'est son métier.

M. Barvaux : Je n'en doute pas : carreler et t'apprendre à carreler, c'est son métier. Et il le fait sûrement très bien. Mais conjuguer et t'apprendre à conjuguer, c'est le mien. D'accord ?

Hugo : Mais M'sieur, si on ne peut pas dire « je *carrle* », comment on doit dire, alors ?

M. Barvaux : C'est tout simple : comment conjugues-tu le verbe « appeler », qui fait partie du même groupe que « carreler » ?

Hugo : J'appelle, tu appelles, il appelle... Ah, je comprends maintenant : je carrelle, tu carrelles, il carrelle...

M. Barvaux : Eh bien voilà ! C'est pas plus compliqué que ça : Au futur simple maintenant !

Hugo : Je carr... carrellerai, tu carrelleras, il carellera, nous carrellerons...

M. Barvaux : Tu vois, il suffit de bien se le mettre dans l'oreille.

Audrey : Donc, on ne doit pas dire « Jérémie *grommle* », Monsieur. Il faut dire « Jérémie *grommelle* ».

M. Barvaux : Tu as parfaitement compris, Audrey. Et toi, Jérémie ?

Jérémie : Moi, j'aime mieux ma façon, M'sieur. Et j'continuerai à parler comme mon père me l'a appris.

M. Barvaux : Eh bien, dans ce cas, tu vas me copier 10 fois, pour demain, la conjugaison des verbes « ficeler, épeler et chanceler » au présent et au futur simple.

Jérémie : Pour demain, j'peux pas, M'sieur. Je dois...

M. Barvaux : Et si demain, ça ne rentre toujours pas, on continuera après-demain, avec « renouveler, étinceler, ruisseler »... Et peut-être qu'il faudra appeler à la rescousse « niveler, museler... »

Jérémie : C'est bon, M'sieur. Ce soir, je dirai à mon père : « Papa, samedi prochain, tu *carrles* tout seul. Moi, je carrelle... »

DES GOUTS ET DES COULEURS...

LES ARTS EN « BELGIQUE »

Aldegonde

Le Fonds Mercator a publié récemment un livre concernant l'Art en Belgique (1975-2000), dont les textes et la chronologie évitent soigneusement de nommer ce qui s'est passé en Wallonie durant la même période.

Outre l'étonnement et la colère que cette amnésie volontaire peut susciter, ceux qui l'ont perpétrée n'ont d'autre excuse qu'une méconnaissance totale de ce qui se passe, ou s'est passé en région francophone. Mais il faut beaucoup d'indulgence – un peu perverse peut-être – pour admettre ce manque de mémoire et d'informations !

Si la Belgique existe encore, pour quelque temps du moins, laissons à des esprits objectifs le soin de rectifier cet oubli.

Récemment, sponsorisé par le Crédit Communal, l'éditeur "La Renaissance du Livre", sis à Tournai, a publié un remarquable ouvrage intitulé *Un double regard sur 2000 ans d'Art Wallon*. Cet ouvrage s'intègre dans la collection *Références*.

Soulignons qu'il s'agit d'un double regard sur 2000 ans d'art wallon, et non belge. Il ne s'agissait donc pas d'exclure le patrimoine flamand, mais d'offrir à cette

entité qui se nomme Wallonie, l'occasion de montrer une fierté légitime quant à son patrimoine artistique.

Une énumération de tous les grands Maîtres anciens et modernes serait fastidieuse. Néanmoins, peintres, sculpteurs, numismates, orfèvres, graveurs, ébénistes de grand talent, compositeurs, architectes, artisans de renommée internationale, sont loin d'être des inconnus et plusieurs d'entre eux firent partie des divers mouvements tels que surréalisme, impressionnisme, symbolisme, cubisme, etc...

Une parenthèse utile: René Magritte, contrairement à ce qui a été écrit dans l'ouvrage publié par le Fonds Mercator, est bien un Wallon, né à Lessines, mais qui a beaucoup vécu à Paris, rejoignant des artistes tels que Tristan Tzara, Erik Satie, et d'autres, désireux de déboulonner les valeurs en place à l'époque.

Comment, par le silence et le mépris, laisser méconnaître cet énorme patrimoine, jeter aux oubliettes tant de valeurs, de trésors...

Mais, nom de nom,
quand vous réveillerez-vous, Wallons?

ET LE PAPA DU CHAT REPASSA LE PLAT...

Le vendredi 1^{er} février, lors de l'émission *On ne peut pas plaire à tout le monde* (à 22 h. 50, sur FR3), les oreilles belgicaines ont dû tinter. Pensez donc, Philippe Geluck a fait

savoir que, pour lui, la Belgique francophone était un département de la France et que Paris était sa vraie capitale. *On arrivait vers vous les bras ouverts et on en a reçu plein la*

tronche. Vous nous avez fait beaucoup de mal avec les « histoires belges » ! Il fallait, en effet, le rappeler, même si ces blagues étaient à prendre au second degré.



A LA MANIÈRE DE ...

Le 31 janvier 2002, la Belgique/België désigne ses nombreux représentants à la Convention de l'Union Européenne. Aucune famille politique traditionnelle n'est oubliée, comme cela, il n'y aura pas de jaloux. Cette solution est évidemment dictée par le fameux « bon sens belge ». Parmi les « heureux élus », le délégué du gouvernement (con)fédéral : Monsieur L. M. devenu ainsi un Conventionnel.

Espérons que, grisé par ce nouveau titre, il ne suivra pas l'exemple de ses prédécesseurs de 1792 jusque dans leur fureur régicide ! Mais non, mais non, il n'y a aucun danger. Voyez plutôt p. 25.



Georges BOREUX, de Blandain, nous envoie son opinion sur une tentative originale de conquête de la France...

LA FLANDRE S'INSTALLE EN FRANCE

Dans les actualités belgicaines de ces dernières semaines, on a pu lire que les Flamands s'installent de plus en plus dans l'Hexagone, afin d'être plus visibles, paraît-il. Il ne leur suffit donc pas d'être par trop visibles en Wallonie, cette région occultée de la francophonie qui subit depuis longtemps leur joug impérialiste économique et culturel et qui se défend si mal.

Eh bien non ! car ce qui devait arriver arriva et c'est sûrement avec des intentions futures triomphantes qu'ils tiennent à s'installer aujourd'hui, sous la forme d'une « Délégation flamande en France » au sein même de la nation française comme le plus gros ver qu'on puisse trouver dans une pomme. Et pour faire croire aux Européens que leur « Maison de la Flandre » n'est jamais qu'un complément à l'ambassade de Belgique déjà occupée par eux de longue date, ils campent à proximité de celle-ci. Le jour viendra où les deux ne feront qu'une et d'ici là, les Français vont apprendre à les connaître au prorata de leurs revendications. Pour affirmer leur « identité », on pourra compter sur eux et de différentes façons...

Cependant, veuillez bien noter, chers amis, qu'il ne s'agit pas d'une déclaration d'indépendance, non, mais vous avez compris comme moi que c'en sont là les préliminaires... parce que la Belgique a cessé d'exister dans bien des domaines, dicit l'un des leurs. Tant mieux à plus d'un point de vue wallon, mais reconnaissons qu'il s'agit aussi d'une offense, d'une provocation de taille à l'égard des Wallons. C'est, je suppose, ce que tout Wallon devrait ressentir, n'est-il pas vrai ?

Selon les explications de ce même ministre flamand des Relations extérieures, les Français doivent s'attendre à être envahis de produits flamands dans tous les créneaux économiques.

A peine installés, ils entament déjà leurs actions flamandisantes. En effet, nous venons d'apprendre que leur beste vriend Louis Michel, ministre fédéral PRL des Affaires étrangères, sur qui ils peuvent compter sans réserve, vient de fermer le consulat de Belgique à Lyon (là où il y a le plus de Belges, paraît-il, mais de quelle origine ?). Cette fermeture s'est faite de façon on ne peut plus cavalière : par courrier électronique ! Et pourquoi pas se servir de ce moyen moderne, c'est plus expéditif et cela évite la confrontation directe avec le personnel pour le moins choqué et qui comprenait quatre secrétaires françaises et une néerlandaise, ainsi que deux diplomates et une femme de ménage française.

Ne faisant pas dans la demi-mesure, notre ministre fédéralo-unioniste a également « liquidé » - tel un Rambo exterminateur - les ambassades de Wellington (Nouvelle-Zélande) et de Sarajevo, ainsi que les consulats de Milan et de Munich. Tout cela en raison de restrictions budgétaires, donc des économies au profit de qui, de quoi ? De la Belgique ou d'une de ses Régions ? Il va sans dire que l'ouverture de cette ambassade, à façade de « Délégation flamande en France », n'est pas sans rapport avec la suppression de tous ces consulats qui met un certain nombre de travailleurs au chômage, à la manière des grandes entreprises qui, ces dernières années, défraient la chronique.

Les 20.000 à 25.000 Belges, qui habiteraient les régions Rhône-Alpes, Auvergne, Languedoc, Roussillon et Saône-et-Loire que couvrirait le consulat général de Lyon, seront donc administrés par cette « Délégation flamande » récemment établie à Paris. Mais de quelle origine sont ces 25.000 belges installés dans ces départements français ? Gageons qu'il peut y avoir une majorité de Flamands sans doute francophones. Des Wallons ? Espérons-le, car alors ils sont déjà français avant nous. Mais ils sont en passe d'être revendiqués comme Flamands et administrés comme tels, comme dans certaines communes périphériques de Bruxelles.

A ces 25.000 Belges, n'oublions pas d'ajouter probablement autant de Flamands qui habitent les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ce qui constituera une certaine communauté flamande en France qui s'étendra au fil du temps avec des revendications culturelles. Et si les Wallons rejoignent la France un jour - avec quel retard ! - ils auront encore les Flamands dans les pieds.

Pour conclure, constatons que les Flamands ont préparé et gagné une seconde bataille des Eperons d'Or, mais cette fois par le moyen du ... cheval de Troie.

* * *

Hermès HEINEN, de Stembert (Verviers), nous donne ci-dessous son opinion sur la situation (peu folichonne) de l'enseignement en Communauté Wallonie-Bruxelles. A nos lecteurs de réagir, s'ils le désirent, à ce témoignage passionné.

PAUVRE ENSEIGNEMENT !

Lorsque j'ai entendu à la radio, les résultats des statistiques au sujet du niveau scolaire des élèves francophones belges, grande fut ma honte de voir que nous nous plaçons parmi les « cancre », c'est-à-dire 26^e sur 32. Par contre, les étudiants flamands se classaient parmi les meilleurs. Ne serait-il pas urgent de nous pencher sur ce problème ?

Professeur pensionné, je connais donc depuis très longtemps certaines lacunes et erreurs commises, inconsciemment, je l'espère, par les différents ministres qui se sont succédé dans ce département ô combien important ! Depuis toujours, les enseignants, qui pourtant sont les seuls sur le terrain, n'ont que très rarement été consultés

ou eu le droit à la parole, mais ont toujours été obligés d'obéir aux consignes, bonnes ou mauvaises, des pouvoirs organisateurs sous peine de sanctions disciplinaires.

Durant toutes ces années, j'ai remarqué, outre une démission parentale de plus en plus importante, une mauvaise formation de certains maîtres, des magouilles dans le comptage des étudiants, et même un manque de respect de la part de certains professeurs vis-à-vis des élèves, notamment lorsqu'ils simulaient un intérêt bienveillant en parlant aux parents, à la direction ou à l'inspection. Il est vrai qu'à côté de ces enseignants médiocres, beaucoup sont de bonne volonté, veulent dénoncer et faire changer les choses, mais éprouvent de grandes difficultés à se faire entendre. Tout le monde sait, en effet, que dans notre société, les têtes qui dépassent, de préférence en bien, sont dérangeantes. Dans l'enseignement, on les « coupe ».

Autre constatation, le nombre de réseaux scolaires : quatre ! Il oblige les directions depuis le jour de la rentrée jusqu'à l'octroi des subsides à la fin d'octobre, à mentir, à tricher, à montrer trop de tolérance, trop de beaux résultats pour prouver que leur école est la meilleure et garder ainsi l'élève pour toucher le fameux subside – et peu importe si l'orientation de cet élève est adéquate ou pas. Il est évident que, dans de telles conditions, tous les repères sont faussés, que les rapports entre les parents et l'école le sont aussi. Il ne faut pas s'étonner alors si certains parents et enfants se croient tout permis. Plus de respect du règlement scolaire, des enseignants, du matériel et des bâtiments. Critiques et revendications deviennent de plus en plus violentes. Il y a aussi les collègues qui, le quota atteint, baissent les bras et abdiquent toute autorité. Que dire alors de certains stagiaires qui, non doués pour ce métier et conseillés de changer au plus vite de vocation, échouaient dans une école normale mais réussissaient, l'année suivante, les mêmes études dans un autre réseau. Cela était courant, presque normal. Quelques années plus tard on retrouvait ces mêmes stagiaires titularisés, pataugeant sans discipline et faisant un tel gâchis que bien des parents constataient, malheureusement trop tard, qu'ils avaient été bernés par de belles paroles mensongères.

D'autre part, je ne crois pas que le manque d'argent soit seul responsable de l'échec de l'enseignement dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. C'est une question de paresse et de manque total de rigueur à TOUS les niveaux qui démotivent complètement le monde de l'enseignement, dans l'indifférence coupable du monde politique. Les nombreux ministres francophones – surtout, mais pas seulement eux ! – sont trop vite satisfaits d'eux-mêmes, se contentent de peu (pas au point de vue des avantages !), préférant un nivellement par le bas plutôt que de mener un combat pour la réussite. Je pense aussi que le refus systématique de valoriser l'effort, de récompenser le mérite et les bons résultats, a contribué beaucoup à décourager les étudiants qui, indistinctement bons ou mauvais, sont mis dans le même panier – alors que tout le monde sait qu'une seule pomme pourrie suffit à contaminer toutes les autres. Alors, à quoi bon vouloir

sortir du lot si personne ne s'en aperçoit ? Il ne faut pas demander à des jeunes de se contenter de « satisfactions personnelles », car ils ont trop besoin d'être encouragés. Qui a eu l'idée malsaine, un jour, de penser qu'il fallait ménager la susceptibilité de cancrs, de certains immigrés et des je-m'en-foutistes pour ne pas les décourager ? Ouvrons les yeux et réfléchissons ! Puisque certains jeunes et moins jeunes sont – osons le dire – irrécupérables, ne cherchons pas à tout prix à les défendre ou à leur trouver des excuses. Occupons-nous plutôt de ceux, majoritaires – j'ose l'espérer – qui en veulent, qui comptent sur nous, qui ont besoin de nous.

Reconnaissons humblement que notre méthodologie est dépassée depuis très longtemps. Qu'attendons-nous pour la changer ? Pourquoi ne pas profiter de ces résultats de l'OCDE pour revoir entièrement les principes fondamentaux, les réseaux (voir la France), les pouvoirs organisateurs (trop dictatoriaux), les nominations (trop partisans) de notre enseignement ? Surtout n'admettons pas, comme certains politiques et journalistes l'ont fait dernièrement, que, grâce à la Flandre, la Belgique remonte à la onzième place. Cette conclusion trop rapide, faite à l'emporte-pièce, est terriblement insultante pour nous, Wallons. Ne comptons que sur nous-mêmes, n'attendons l'aide de personne : ni de la Flandre, ni de la royauté, ni de l'Etat. Si, par malheur, il en était autrement, j'aurais écrit cela pour rien.

P.S. : à propos, connaissez-vous un autre pays européen qui a besoin de 5 ministres pour régenter son enseignement ? A titre d'exemple, un seul ministre suffit à la France pour cinq fois plus d'enseignés.

* * *

ENQUETE PISA DE L'OCDE (voir Wallonie-France n° 40)

Comme le laissait entendre l'article consacré à cette vaste enquête (sondant les compétences en lecture, mathématique et sciences des élèves de 15 ans de 32 pays parmi les plus développés de la planète), les résultats publiés le 5 décembre 2001 ne cessent de provoquer des réactions. Pas une semaine ne se passe sans que des pédagogues, des ministres, de simples citoyens n'expriment leur étonnement voire leur incrédulité, ne voient dans ces résultats que la confirmation de leurs observations ou ne formulent déjà des propositions de remède. On le voit : les faibles performances des élèves wallons et bruxellois empêtrés dans le système éducatif belge francophone interpellent...

Aussi avons-nous jugé préférable de laisser retomber l'émotion quelques semaines encore avant de publier les classements par pays et notre propre analyse des résultats. Nous renvoyons donc le lecteur au n° 42 (mai/juin 2002) de Wallonie-France.

Pierre MÉLOT



EPINGLE DANS LA PRESSE

Louis et la monarchie

Non, ne cherchez pas le numéro d'ordre de ce Louis qui n'est ni un roi ni un prince régnant, mais un simple plébien, ministre (ou serviteur au sens premier) d'un petit royaume de l'Europe de l'Ouest. Notre homme s'avoue troublé : ne voit-on pas, en effet, une commission sénatoriale décortiquer vilement les dotations princières ? Il s'est empressé de confier son inquiétude à *La Dernière Heure* (15/01/02) : *On joue avec les allumettes, ce qui n'est pas bon dans un pays comme le nôtre fondé sur une alchimie d'équilibres d'une délicatesse de porcelaine.* Définition presque poétique d'une situation à vrai dire ubuesque. Puis, toujours selon le même, *son coût* (de la monarchie) *est dérisoire comparé à ce que serait celui d'un autre système.* Affirmation imprudente. Contentons-nous de renvoyer son auteur aux chiffres donnés par MM. Jean Defraigne et Adrien Laurant dans notre n° 40. Mais fi de cette basse question financière. Lyrique, Louis Michel dépeint l'illustre famille comme une barrière contre le séparatisme, l'éclatement et la dilution, comme proche du citoyen, jouant entre autres le rôle d'exutoire des peines collectives et individuelles de notre peuple. On l'a compris, M. le Ministre en est resté à une vision infantilissante d'une monarchie vouée à éponger les larmes de ses sujets (wallons de préférence).

A quand le tortil de baron pour ce féal serviteur ?

L'inévitable séparatisme

Michel Grodent a analysé les quelques événements marquants survenus en Belgique en 2001. Dans son dernier article (*Le Soir*, 31/12/01), il s'est demandé si les Wallons – comme les insoucients Viennois de la fin du XIX^e siècle qui n'imaginaient pas la proche disparition de l'Empire austro-hongrois – ne se leurraient pas sur la mort de l'Etat belge dont le renflouement de l'école francophone (ne serait que) l'ultime prélude. La question est désormais posée, dit le journaliste, le renforcement de l'autonomie fiscale n'annonce-t-il pas dès à présent le triomphe du confédéralisme, bientôt suivi de l'inévitable séparatisme ? Et M. Grodent de s'interroger, avec lucidité, sur le fond du problème : *Il se peut que les francophones de ce pays, toutes opinions confondues, ne s'aiment pas assez et surtout qu'ils soient sans projet, sans fougue, sans enthousiasme. Où chercher les causes de cette maladie de l'âme ? Où les chercher, cher Monsieur ?* Mais bien entendu dans l'incroyable frilosité – le mot est gentil – des politiques francophones, toujours dotés d'une « Âme belge » chère à Edmond Picard il y a... 105 ans, au silence prudentissime du monde universitaire, au matraquage incessant des médias parmi lesquels s'illustre une RTBF d'ailleurs en mal de refondation (mais pour faire quoi ?). Faudrait-il encore ajouter une atavique propension à ignorer les grandes questions politiques ? A l'historien des mentalités de répondre, s'il le peut.

Un Sénat qui sauve ?

Dans une carte blanche (*Le Soir*, 11/01/02), le juriste Patrick Saerens (ICHEC) évalue le bilan de la présidence belge de l'UE : *Le monde politique belge s'est tellement préparé à réussir sa présidence que son obsession a quelque chose d'inquiétant. La gestion du quotidien serait-elle à ce point pesante que seul le grand large permet une bouffée d'oxygène ? A moins qu'il n'y ait autre chose. Un sentiment étrange d'ultime soirée de gala avant l'extinction des feux. Non pas que le gouvernement se sente particulièrement menacé avant les prochaines élections. Mais l'élargissement de l'Europe rend très aléatoire la possibilité pour la Belgique de présider encore l'Union dans la prochaine décennie (...).*

En clair, c'est la fuite en avant vers une Europe fédérale puisque le même monde politique connaît bien l'inconsistance de la Belgique en tant que nation. En conséquence, constate P. Saerens, *Flamands et Wallons se retrouvent seuls face à leurs problèmes.* Suit une longue analyse du rôle du Sénat qui devrait, selon la thèse du professeur F. Delpérée, se transformer en « une chambre diplomatique », seule capable de donner à l'Etat belge une institution qui dépasse les conflits belgo-belges. Mais cette belle recette n'empêchera pas le vénérable cénacle d'être encore peuplé de Flamands, de Wallons et de Bruxellois qui, qu'on le veuille ou non, y amèneront leurs intérêts toujours divergents. Ce ne sera donc qu'une nouvelle emplâtre sur cette vieille jambe de bois.

La belgitude et la Toile...

Dans une chronique du *Soir* (5-6/01/02), Jean Rebuffat s'interroge sur le sentiment de belgitude et la Toile. A quoi tient l'internaute belge ? Selon toute apparence, à peu de choses. Au franc ? Mais il vient de « défunter » et la majorité des internautes sondés en ont allègrement fait leur deuil. A la monarchie ? *Cela ne marche plus du tout ; ainsi à la question : selon vous, quel est l'événement belge de 2001 qui a été le plus marquant ? A peine 6,15 % citeraient la naissance d'Elisabeth en premier lieu.* Aux Diables rouges ? Quoique brillamment qualifiés, contre toute attente pour la phase finale du Mondial de football, ils font un tout petit 4,58 % ! A la survie de l'Etat belge ? Même pas, puisqu'à peine 5,17 % des internautes privilégient l'impact des accords de la St-Polycarpe. Mais alors, à quoi donc pensent nos braves internautes (toujours) belges ? Eh bien ! à nos tennismen (17,55 %) et à l'ex-présidence belge de l'UE (17,12 %). Hélas ! le vainqueur, c'est la mort de la Sabena, citée une fois sur deux ou presque : 49,43 %. *La Belgique qui perd, ça fait mal...* Et, ajouterons-nous, une Belgique qui, d'avatar en avatar, finira par sombrer corps et biens dans le néant de l'Histoire. R.I.P. !

L'énergie : un problème communautaire !

Depuis le 1^{er} janvier, l'énergie devient un sujet de division entre les Belges. Cette année, en effet, le gouvernement de la Flandre ouvrira à la concurrence le marché de l'électricité, ce qui permettra aux petites entreprises consommant au moins un gigawatt/heure de se ravitailler ou

ils voudront alors qu'il faudra toujours utiliser 20 fois plus d'énergie en Wallonie pour faire ce choix qui ne sera accessible qu'aux gros industriels. Quant aux consommateurs privés, c'est déjà en 2003 que les Flamands pourront choisir tandis que leurs chers compatriotes wallons n'auront cette possibilité que 2 ans plus tard. Conclusion : les prix baisseront plus vite en Flandre d'où une meilleure compétitivité pour ses entreprises. L'énergie, un problème communautaire ? Eh oui ! cela ne fait qu'un de plus.

Cyclo-cross et lion de sable

Dans *Le Soir* (01/02/02), Stéphane Thirion nous fait prendre conscience de l'immense popularité de ce sport en Flandre, au point que Zolder, lieu du dernier championnat du monde le 3 février, s'est couvert de drapeaux jaunes frappés du lion noir. Mais le cyclo-cross n'est pas la seule discipline où ce phénomène se produit. A Bruges, au football, dans une salle de basket à Ostende ou lors d'une réunion d'athlétisme à Gand, le jaune et le noir s'agitent dans les travées. Ce serait là le fruit de quelques initiatives ? Même si les organisateurs se défendent de l'avoir provoqué - alors qu'à Zolder tout se fait en néerlandais - l'isolationnisme surprend pourtant l'observateur « étranger ». On ne peut donc nier, dit-il ; l'influence politique (d'autant) que la Ligue vélocipédique belge a fini par se scinder ; quant aux drapeaux, (leur) provenance demeure un mystère. Enfin, quoique...

Nord et Sud unis par le syndicat ?

Interviewé par David Coppi (*Le Soir*, 2-3/02/02), Michel Nollet, président du syndicat socialiste (FGTB/CGSP), révèle qu'il a réglé sa succession : en juin prochain, la Flamande Mia De Vits le remplacera et le Wallon André Mordant deviendra le secrétaire général. Ainsi, une FGTB une et indivisible sera demain un gage de cohésion de l'Etat fédéral. Il faut refuser la scission de la Sécu, matière fédérale, martèle-t-il, d'autant que la Flandre sera très vite confrontée au problème du paiement des pensions. Tiens, tiens, voilà que perce le bout de l'oreille ! Doit-on voir, dans cette volonté unitariste, un moyen de venir en aide à la Flandre ? Sans doute. Ce n'est, en effet, un mystère pour personne que l'aile flamande de ce syndicat est plutôt faiblarde face au puissant syndicat chrétien tandis que les gros bataillons sont wallons. Il est d'autre part assez curieux de voir un homme, qui se veut réaliste, s'obstiner à nier l'évidence : l'Etat belge est déjà, dans les faits, devenu largement confédéral. Et donc s'accrocher à une Belgique chaque jour fragilisée pourrait être, en fin de compte, dangereux pour les travailleurs des deux régions. Début décembre 2001, Urbain Destrée, patron de la FGTB wallonne, l'avait pourtant reconnu : *On est entré dans une confédération. Que restera-t-il de commun ? Un peu de dette, un peu de fiscalité, les Diables rouges...*

Des éperons valant leur pesant d'or

Comme annoncé, toute la Flandre est priée de fêter le 700^e anniversaire de la célèbre bagarre du 11 juillet 1302. Le 8 février et pour la circonstance, le gouvernement flamand a libéré la bagatelle de 2 millions d'euros (80

millions du défunt franc belge). Ô mânes de Hendrick Conscience, le lion de Flandre, modèle 2002, n'a rien oublié.

Punt l'hebdo

Un nouveau confrère nommé *Punt* vient de naître en Flandre. Il sera nationaliste et conservateur. Son rédacteur en chef Peter De Roover a précisé à Ch. Laporte (*le Soir* 9-10/02/02) que (son) *combat est celui de l'émancipation flamande*. Emancipation, nous dit le *Petit Robert*, est l'action de s'affranchir d'une autorité. Et, pour la Flandre, il n'en reste qu'une : celle de la *België* (con)fédérale. Est-ce clair, amis Wallons ? Et vous, quand vous en libérerez-vous ?

Jacques LIENARD

Le Choix de la France

Le livre de Paul-Henry Gendebien est sous-titré : *Un avenir pour la Wallonie et Bruxelles*. L'idée (comme celle du confédéralisme) fait son chemin et n'est plus taboue. *Père Ubu*, organe polémique lu par l'establishment, s'y est intéressé par trois fois. Louant l'ouvrage comme *une analyse politique sérieuse* (24/01/02), l'hebdomadaire a déjà annoncé que le livre se vendait bien. C'est étonnant mais c'est vrai, c'est Luc Pire en personne (l'éditeur) qui le signale (31/01). Commentant par ailleurs *Les Racines de la Belgique* de J. Stengers le 7 février, le journal révèle que, pour (lui), le mouvement réunioniste est comparable aux bâtons flottants de la fable : de loin, c'est quelque chose et de près ce n'est rien. Mais ce sont les mêmes historiens qui envisageaient une réunification allemande pour « au mieux 2050 » et ce sont eux qui croyaient qu'Amalric n'était qu'un doux cinglé quand il posait des questions sur l'avenir à court terme de l'URSS...

Le Soir, dont la fibre wallonne est peu développée, publiait le 24 avril 2001 la Carte blanche de P.-H. Gendebien : *Lambermont, étape dans la dislocation de l'Etat. Le régime belge n'est qu'un compromis transitoire entre une classe dirigeante flamande au faite de sa puissance et un établissement belge qui a perdu le contrôle de son propre empire économique et financier.* (ndlr : après Superclub, l'écroulement de Lernout & Hauspie et Xeikon montre que la « Flander's Valley » est un empire d'une bien moins sûre étoffe).

Et le livre de Gendebien d'être présenté dans *Le Soir* (04/01/02) par Luc Delfosse : *Le réunionisme chanté par Gendebien n'est pas aussi onbespreekbaar* (non discutable) qu'il y a quelques années (...) Il ressort au fond que la France aussi aurait tout à gagner à nous faire sortir de cette « hibernation à perpétuité », cette « glaciation géopolitique » où les grandes puissances, il y a 172 ans, ont gelé « des populations dépourvues des affinités et de la cohésion nécessaire pour former un Etat-nation » (...) « Les francophones de Belgique dans le rôle de l'hirondelle d'un printemps politique de la France : voilà qui devrait décoiffer Paris emmitoufflé dans ses ironies. » De même, Didier Caudron a rendu compte du livre dans *La Meuse* (08/01/02) ; la recension est d'ailleurs reproduite dans tous les journaux de la chaîne Sud-Presse.

N'oublions pas aussi *Le Vif/ L'Express* (01/02/02) qui a fait de l'ouvrage un court mais vif éloge.

Un pays formidable et la mondialisation

La parole aux humoristes dans le *Victor du Soir* (15/02/02). Pierre Kroll : *Bonjour les enfants (...)* La Belgique est un pays formidable. C'est plus petit que le désert du Ténéré où il n'y a qu'un seul arbre et nous, on a déjà trois langues officielles, cinq gouvernements – ou six, je m'y perds – quatre reines ou assimilées (faites le compte) et les communes à facilités et voilà qu'on a encore trouvé une minorité oubliée : les gens d'Attert, les luxembourgeois (...). Ils menacent de se rattacher au Grand-Duché (...) Pour des raisons fiscales, ils risquent bien d'être suivis par tout le reste du pays.

Et Bruno Coppens : *Guy Verhofstadt sortira un livre sur la mondialisation (...)* Alors, je veux réunir à Gand les riches et les endettés, les nantis et les méchants, les gauchos et les droitiers, Marx et Spencer. Je ferai un compromis à la belge ! Je suis pour la mondialisation car, dans ce mot, il y a dialyse. La mondialisation ? C'est une dialyse pour soigner la bonne circulation du fric en cas d'insuffisance rénale.

Marc DE MIDDELEER

Recomposition du P.P.B.F. en vue ?

'PSC cherche fédération', annonce *Le Soir* (14/01/01). Flanquée de Raymond Langendries, Joëlle Milquet négocierait avec Daniel Ducarme et Gérard Deprez l'entrée du parti social-chrétien dans le cartel PRL-FDF-MCC. Concrètement, le PSC envisagerait de perdre son 'C' et de rejoindre le MCC au sein de la fédération libérale, dont il constituerait l'aile centriste et citoyenne, y apportant aussi sa sensibilité 'personnaliste'.

Un écueil se profile cependant à l'horizon : M. Louis Michel, ministre de Sa Majesté. En effet, celui-ci ne verrait pas d'un bon œil la conclusion d'une alliance susceptible de fâcher le PS et de renforcer les positions de Gérard Deprez, étoile cette fois-ci montante du paysage politique belge francophone (ou P.P.B.F.). Bref, l'homme du PRL-FDF-MCC entend le demeurer !

Quant au PS, il a changé... de logo, mais pas de programme (libéral), ni de discours (monarchiste), ni, en conséquence, de président (Élio Di Rupo).

En attendant...

L'aile 'gauche' du PSC donne de la voix, rapporte *Le Soir* (18/02/02). André Antoine, son représentant le plus médiatique, dénonce, en vrac et sans souci d'exhaustivité : l'« hégémonie flamande », le « refinancement anémique de la Communauté française », le « démembrement des administrations fédérales », la réforme mal menée des polices et l'arriéré judiciaire.

Quant au 'front des francophones', on attendait Grouchy Michel, ce fut Blücher Dewael », raille le chef du groupe

PSC au Parlement wallon. Et d'évoquer la régionalisation des lois communale et provinciale, l'autonomie et la concurrence fiscales, la scission d'ores et déjà amorcée de la sécurité sociale... Bref, la législature arc-en-ciel est un *Waterloo institutionnel* !

Pendant ce temps

... les Flamands agissent, la Flandre avance ! Le passage de Johan Sauwens, ancien ministre régional flamand des Affaires intérieures, au CD&V confirme le virage confédéraliste de l'ex-CVP. J'ai constaté que le CD&V avait décidé de rompre avec le passé et qu'il privilégiait l'extension de la Maison Flandre, notamment en matière de soins de santé et de mobilité, précise l'ancien cacique de feu la VU, dans *Le Soir* (21/01/02).

Et l'administration de continuer de se flamandiser : non content d'avoir un 'top-manager' flamand, le service 'Personnel et organisation' (en ancien français la Fonction publique) ne comportera dans son 'conseil stratégique' que des administrateurs néerlandophones ! Or, commente *Le Soir* (25/01/02), avoir le contrôle sur la haute direction de ce gros département est d'autant plus important qu'[il] joue un rôle clé dans l'application de la réforme Copernic. Et de rappeler que Luc Coene, chef de cabinet du Premier ministre, avait déjà été nommé 'top-manager' de la « Chancellerie »...

Quant aux primes flamandes à l'aménagement du temps de travail, elles éviteront le Conseil d'État ! Il est vrai qu'un recours de la Région wallonne aurait hâté la scission de la FGTB, tant son aile flamande en eût été fâchée, rapporte *Le Soir* (25-26/01/02). Or, ces primes constituent un encouragement à la conclusion de conventions collectives flamandes, et donc une brèche, une de plus, dans la sécurité sociale. Et la régionalisation de celle-ci ne devrait-elle pas entraîner celle de la BBTK (FGTB en ancien français) ?

Coups de chapeau... pour terminer !

À Serge Kubla, ministre régional de l'Économie, pour avoir publiquement douté de l'intérêt d'investir 15 millions d'euros wallons dans la DAT. La réalité belge l'a malheureusement rattrapé, et ce en empruntant sans doute maints détours, de Monsieur le Vicomte au Palais, du Palais à Élio et d'Élio à Van Cau !

À Michel Foret, ministre régional de l'Environnement, pour avoir sonné l'heure de la chasse au lisier flamand ! Et au parquet de Tournai pour avoir perquisitionné les locaux bruxellois de la Mestbank (banque flamande du lisier).

Enfin, à Robert Collignon, Président du Parlement wallon, pour avoir réaffirmé ses convictions réunionnistes, à l'occasion d'un entretien radiophonique avec Jean Rossoux, de la RTBF.

Boris COUNE

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon, Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, vice-Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois, et avec la collaboration de Mmes ALDEGONDE, Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR, Yves de WASSEIGE.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL, MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Trésorerie : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétariat et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. et fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - Tél : 010 41 16 38.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél : 071 85 43 89.

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél : 065 33 93 95.

Tournai / Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél : 068 28 66 28.

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél : 085 51 25 52.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél : 087 22 06 40.

Namur :

Eric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél : 081 81 23 45, Fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard (Virton) - Tél : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Paul DURIEUX, 1, avenue du Mont Duplan, F 30000 Nîmes - Tél : 0033 6 75 15 92 32.

Jean-Luc DANIEL, 20, rue Général Leclerc, F 92270 Bois-Colombes - Tél : 0033 1 42 42 15 40.

ABONNEMENT -

SIMPLE : Belgique : 15 EUR - France : 17,50 EUR

SOUTIEN : Belgique : 20 EUR - France : 22,50 EUR

ETUDIANT : Belgique : 8 EUR - France : 10,00 EUR

à verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Esneux-Tilff

Pour la France : Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste adressé au trésorier.